



# **COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS**

## **2021**

Comptes annuels consolidés et audités de la société

Coil S.A./N.V.

pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

préparés conformément aux normes IFRS

## RAPPORT DE GESTION

### Chiffres clés :

#### Définitions :

« K€ »

EBITDA

'000 Euros

Résultat d'exploitation + dotations aux amortissements

Exercice clos le 31 décembre (K€)	2021	2020
<b>Compte de résultats</b>		
Chiffre d'affaires	25.234	22.997
Résultat d'exploitation	2.794	-2.870
Marge d'exploitation	11,1%	-12,5%
Résultat avant impôts	2.178	-3.221
Résultat net	2.057	-3.253
Marge nette	8,1%	-14,1%
<b>Cash-Flow</b>		
EBITDA	6.261	1.011
EBITDA/Chiffre d'affaires	24,8%	4,4%
Free Cash-Flow (EBITDA – Investissements)	5.374	411
<b>Bilan</b>		
Fonds de roulement opérationnel (Stocks / Créances - Créditeurs)	-1.418	-1.398
Actif immobilisé corporel	27.843	30.334
Actif Total	43.460	45.135
Dettes à long terme	3.799	4.887
Capitaux propres	29.227	27.101

### Faits marquants de l'exercice

Après un exercice 2020 fortement impacté par la crise mondiale liée à la pandémie du COVID-19, la Société a enregistré en 2021 une nette amélioration de ses performances dans un environnement encore affecté par les conséquences de la crise sanitaire.

La baisse de l'activité économique en 2020 a conduit à une accumulation d'épargne individuelle importante à travers le monde. Au quatrième trimestre 2020, le marché automobile a connu une reprise significative qui s'est propagée en 2021 à d'autres secteurs de la consommation, créant une poussée exceptionnelle de la demande que les industries n'ont pas pu suivre. En conséquence, il y a eu en 2021 une forte pression sur les ressources naturelles et la production dans le monde entier.

Pour la Société, malgré un prix très élevé de l'aluminium, la demande d'aluminium pré-anodisé de la part des distributeurs en Europe a dépassé l'offre, de sorte qu'à la fin de 2021, les distributeurs n'avaient pas reconstitué leurs niveaux de stocks pré-COVID. Les ventes de la Société ont été perturbées au cours de l'exercice par les longs délais de production d'aluminium



de qualité anodique de la part des laminoirs européens du fait de la très forte demande rencontrée dans d'autres secteurs d'activité. Et les ventes à l'exportation de produits packagés vers l'Asie ont été rendues difficiles en raison de fermetures de frontières et des longs délais de production aggravés par le manque de capacité dans la chaîne logistique et des coûts de livraison très élevés.

Dans ce contexte, les ventes de sous-traitance de la Société se sont redressées, en particulier sur la deuxième partie de l'année. Après une période de déstockage prolongée dans la chaîne de distribution en Europe, les ventes ont été encouragées à partir du deuxième trimestre par la reprise continue de la demande sur les marchés finaux de la construction et de l'architecture, qui a été toutefois freinée par l'allongement des délais de production des laminoirs européens.

Les ventes packagées, qui comprennent le métal pré-anodisé directement fourni au client final, ont diminué du fait d'une base de comparaison élevée, amplifiée par la contraction des marchés asiatiques. La moindre disponibilité du métal et les longs délais dans la chaîne logistique internationale ont rendu physiquement difficile le développement commercial de la Société sur ces marchés à très fort potentiel. Ce retrait conjoncturel a été partiellement compensé en 2021 par une reprise solide des ventes en Europe.

L'évolution du mix-produit en faveur des offres de sous-traitance s'est accompagnée d'une amélioration significative de la marge brute de la Société compte tenu d'un niveau de marge beaucoup plus élevé dans les offres de sous-traitance que dans les offres packagées qui incluent le métal.

Sur le plan industriel, la Société a continué à optimiser ses coûts variables en s'appuyant sur une capacité de production rationalisée. En Allemagne, la Société a focalisé ses opérations sur la ligne 6 à haut rendement, tout en maintenant la ligne 5 fermée depuis mars 2020. En Belgique, la Société a opéré avec les lignes 1 et 2, la ligne 3 étant en sommeil depuis 2019. De manière générale, la croissance des activités de sous-traitance et l'amélioration de la productivité ont eu une incidence favorable sur les opérations et la rentabilité de la Société.

## Résultats

En 2021, le chiffre d'affaires de la Société a enregistré une croissance de 9,7 % par rapport à l'année dernière pour atteindre 25,2 M€.

Le chiffre d'affaires des services de sous-traitance (20,1 M€) a progressé de 24 % par rapport à 2020 pour représenter 79,8 % du chiffre d'affaires annuel 2021, contre 70,5 % l'année précédente. Les ventes de la Société ont repris le chemin de la croissance à partir du deuxième trimestre 2021 et sont demeurées vigoureuses tout au long du second semestre (+ 33,6 %).

Le chiffre d'affaires des offres packagées, qui comprennent le métal pré-anodisé directement fourni au client final, s'est établi à 5,1 M€, en baisse de 24 % par rapport à une base de comparaison élevée en 2020, qui incluait notamment d'importantes commandes livrées en Chine. Il a représenté 20,2 % du chiffre d'affaires annuel en 2021, contre 29,5 % l'année précédente.

Les charges opérationnelles ont été globalement maîtrisées. La Société a optimisé sa capacité de production en Belgique et en Allemagne, ce qui a permis de réduire les coûts variables malgré l'inflation des coûts des matières premières et de l'énergie.

Dans ce contexte, l'EBITDA a augmenté de 5.250 K€ pour ressortir à 6.261 K€, soit 24,8% du chiffre d'affaires contre 4,4% en 2020. Cette évolution favorable s'explique par i) l'augmentation de la marge brute (+ 3.019 K€) en raison de la croissance des ventes et de l'évolution du mix-produit en faveur de la sous-traitance, induisant un moindre poids du métal dans les



ventes de la Société, ii) la diminution des coûts variables de production et iii) la baisse des charges opérationnelles avec la réduction de la masse salariale (- 278 K€) et des autres charges (- 1.954 K€), incluant notamment une diminution des bonus aux administrateurs, à l'administrateur délégué (CEO) et au délégué à la gestion journalière (-1.810 K€).

Les amortissements d'immobilisations corporelles se sont établis à 3.377 K€, en augmentation de 43 K€ par rapport à 2020. Les amortissements d'immobilisations incorporelles se sont établis à 91 K€, incluant une moins-value latente de 26 K€ sur le goodwill de la ligne d'anodisation par lots.

Le résultat d'exploitation a progressé de 5.664 K€ pour s'établir à 2.794 K€, soit 11,1 % du chiffre d'affaires annuel, contre - 2.870 K€ en 2020.

Le résultat financier s'est dégradé de 265 K€ pour ressortir à - 615 K€, contre - 351 K€ en 2020. Cette évolution s'explique par la comptabilisation exceptionnelle en 2021 des intérêts intercalaires capitalisés (Disagio) liés à l'investissement dans la ligne 6 à Bernburg en Allemagne.

La filiale allemande a enregistré en 2021 une charge d'impôt de 7 K€ et un complément de provision au titre des exercices antérieurs pour un montant de 2 K€. La société belge a enregistré en 2021 une charge d'impôt de 113 K€ et détient toujours d'importantes pertes fiscales reportables. Par le passé, les estimations de la partie recouvrable des pertes fiscalement transférables par le conseil d'administration ont été relativement prudentes. C'est pourquoi le conseil d'administration est d'avis qu'il n'est pas nécessaire de procéder à un ajustement des impôts différés (voir note 7).

Au final, le résultat net s'est élevé à 2.057 K€, en hausse de 5.310 K€ par rapport à 2020.

## **Bilan**

Les immobilisations corporelles ont diminué en passant de 30.334 K€ au 31 décembre 2020 à 27.843 K€ au 31 décembre 2021. Au cours de l'exercice, la Société a investi, avant subventions, 512 K€, dont 164 K€ de droit d'utilisation des biens, contre 600 K€ sur l'ensemble de l'année 2020. Compte tenu de la conjoncture économique et sanitaire incertaine, la société a reporté certains projets d'investissements sur les prochains exercices.

En Allemagne, il est rappelé que la Société a obtenu des subventions lors de la construction de son usine de Bernburg et qu'elle avait rencontré un retard important dans l'entrée en production de la ligne 6 du fait d'une série de problèmes techniques. Les conditions suspensives (notamment en termes de création d'emploi) n'ayant pas été atteintes compte tenu de l'évolution de la portée et de la nature du projet au cours de la période d'investissement, une provision pour remboursement de subventions de 2.500 K€ a été comptabilisée au 31 décembre 2021 (voir note 12). La Société précise que le processus de recrutement d'effectifs supplémentaires a aussi été substantiellement pénalisé en 2020 et 2021 par la crise liée à la pandémie de la Covid-19 ; elle estime que la situation devrait se normaliser quand les mesures de chômage économique mises en place par le gouvernement allemand prendront fin au 31 mars 2022. Le 'Landesförderinstitut Sachsen-Anhalt' a reçu les différentes informations requises et la Société prévoit d'être auditée par le 'Landesförderinstitut Sachsen-Anhalt' en fin d'année 2022.

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles enregistrée au moment de l'acquisition de l'ancienne société italienne Italfinish, dont certains actifs ont permis le développement de la ligne 6 d'anodisation en continu et de la ligne d'anodisation par lots, s'établit à 5.021 K€ au 31 décembre 2021.

La valeur des stocks a diminué de 554 K€, reflétant principalement la diminution des stocks de produits finis du fait de la livraison en janvier 2021 d'une importante commande de ventes packagées produite en 2020. Compte tenu de la volatilité du marché de l'aluminium, la société a ajusté sa politique d'inventaire afin de minimiser le risque sur le métal non traité.

Les créances clients ont augmenté de 768 K€ compte tenu de la croissance des ventes de services de sous-traitance au quatrième trimestre 2021 par rapport au quatrième trimestre 2020. La trésorerie au 31 décembre 2021 s'est établie à 2.223 K€ contre 759 K€ au 31 décembre 2020.

Les prêts bancaires ont diminué de 3 261 K€ pour ressortir à 6.133 K€. Au cours de l'exercice, la Société a remboursé des emprunts pour un montant de 2.714 K€ et a simultanément contracté d'autres emprunts pour un montant de 590 K€. Le montant reçu par escompte de factures (« Open Invoice Discounting ») a diminué de 1.137 K€ pour s'établir à 545 K€ au 31 décembre 2021, contre 1.682 K€ au 31 décembre 2020.

Le poste créditeurs a baissé de 910 K€ pour atteindre 4.830 K€, notamment à la suite du paiement pour un montant de 905 K€ du solde des bonus approuvés par le conseil d'administration du 7 février 2020 et par l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 3 juin 2020.

Les provisions se sont établies à 3.290 K€, comprenant une provision de 2.500 K€ pour le remboursement éventuel de subventions et une provision de 474 K€ au titre des intérêts dus en cas de remboursement des subventions (cf. supra). Ces provisions sont en augmentation par rapport à l'année précédente compte tenu du départ de 3 salariés en Allemagne sur l'ensemble de l'exercice.

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres se sont établis à 29.229 K€ en augmentation de 2.128 K€ par rapport au 31 décembre 2020. Cette progression tient compte du résultat de l'exercice (2.058 K€) et d'une correction du bilan d'ouverture (70 K€) liée aux autres éléments du résultat global (OCI) en application de la norme IAS 19.

### **Événements postérieurs à la clôture et perspectives**

Les comptes ont été arrêtés postérieurement au début du conflit Ukraine-Russie. La Russie a représenté environ 3,5 % des ventes en 2021 à travers des ventes de produits packagés. Les conséquences indirectes de ce conflit — et des sanctions associées — restent difficiles à évaluer.

Si pour l'instant la Société ne prévoit pas de pénurie d'aluminium, force est de constater qu'il existe de sérieux problèmes d'approvisionnement énergétique. Les prix du pétrole et du gaz ont grimpé à des niveaux records. La Société dépend de ces deux sources d'énergie pour sa production. En particulier, l'économie allemande est très dépendante des approvisionnements en gaz russe et un risque important de rupture d'approvisionnement qui pénalisera en premier lieu les clients industriels subsiste.

La Société est également sujette à des augmentations de prix sur l'ensemble de ses achats. L'inflation et les pénuries de main-d'œuvre entraînent une augmentation significative des coûts salariaux.

Le premier trimestre 2022 s'inscrit dans le prolongement de la tendance observée en 2021. Le chiffre d'affaires du trimestre s'établit à 6,6 M€, en croissance de 11,8 % par rapport au premier trimestre 2021. Le chiffre d'affaires des offres packagées (1,2 M€) est en retrait de 28,4 %, tandis que le chiffre d'affaires des services de sous-traitance maintient sa dynamique de redressement (5,4 M€ ; + 28,1 %).



La société est confiante dans ses perspectives pour 2022, hors nouvel impact majeur de la crise sanitaire et du contexte géopolitique. La conjoncture inflationniste pourrait toutefois peser sur les marges de la Société malgré l'augmentation des prix de vente passée en début d'exercice.

Dans un contexte de transition énergétique et de réduction des consommations d'énergies fossiles, la Société explore depuis plus d'un an, en particulier en Allemagne, des pistes pour accélérer l'achat sur le long terme de nouvelles sources d'énergies renouvelables à des coûts attractifs. Elle a ainsi lancé en 2021 une initiative majeure en partenariat avec une entreprise locale afin de développer une importante installation de panneaux photovoltaïques sur son site de Bernburg. L'installation, qui devrait être opérationnelle à partir du troisième trimestre 2022, permettra à l'usine de se fournir en énergie verte à un prix compétitif pour environ 20 % de sa consommation actuelle. De même, des discussions sont en cours avec un autre opérateur photovoltaïque pour acheter à partir de 2023 de l'énergie renouvelable correspondant à environ 30% de la consommation actuelle du site allemand. La mise en œuvre de ce plan d'actions permettra à la Société de réaliser durablement d'importantes économies et de renforcer son efficacité énergétique avec notamment des objectifs de neutralité carbone pour le site industriel de Bernburg en Allemagne.

Malgré un contexte économique complexe, la Société continue d'investir dans le développement rentable de son activité. Avec une organisation industrielle flexible et efficace, une empreinte géographique croissante et une situation financière solide, la Société demeure confiante dans ses perspectives de développement en capitalisant sur son portefeuille de produits premiums, durables et à moindre empreinte carbone pour conforter son leadership sur son marché.

### **Déclaration portant sur les informations contenues dans le rapport financier du 31 décembre 2021**

Le conseil d'administration a autorisé la publication de ce rapport annuel lors de sa réunion le 28 avril 2022.

Nous attestons au nom et pour compte de la société Coil S.A./N.V., qu'à notre connaissance les états financiers consolidés pour la période clôturée au 31 décembre 2021, sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion pour la période clôturée au 31 décembre 2021 contient un exposé fidèle des informations exigées en vertu des lois et correspond aux états financiers consolidés.

James Clarke, Président du conseil d'administration

Finance & Management International NV, Administrateur délégué représenté par Timothy Hutton

Bruxelles, le 28 avril 2022

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<b>Exercice clos le 31 décembre (K€)</b>	<b>Note</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Chiffre d'affaires	2	25.234	22.997
Variation des stocks	9	-554	937
Matières premières		-7.392	-9.665
Charges de personnel	5	-5.396	-5.674
Amortissements et dépréciations	8	-3.467	-3.880
Autres charges	3	-5.631	-7.585
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3</b>	<b>2.794</b>	<b>-2.870</b>
Produits financiers	6	40	77
Charges financières	6	-656	-428
<b>Résultat net avant impôts</b>		<b>2.178</b>	<b>-3.221</b>
Impôts différés	7	-	-
Impôts	7	-122	-33
<b>Résultat net</b>		<b>2.057</b>	<b>-3.253</b>
Part du groupe		2.057	-3.253
Part des minoritaires			

<b>ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Résultat net après impôts</b>	<b>2.057</b>	<b>-3.253</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
Cash flow hedges	17.4.2	-
<b>Résultat total global</b>	<b>2.057</b>	<b>-3.253</b>
Part du groupe	2.057	-3.253
Part des minoritaires		
<b>Résultat de base des activités poursuivies par action</b>	<b>0,74 €</b>	<b>-1,17 €</b>
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation pour le résultat de base	13.2	2.792.387
<b>Résultat dilué des activités poursuivies par action</b>	<b>0,74 €</b>	<b>-1,17 €</b>
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation pour le résultat de base	13.2	2.792.387

*Les notes des pages 11 à 47 font partie intégrante de ces états financiers.*

## POSITION FINANCIERE - BILAN CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre (K€)	Note	2021	2020
<b>Actifs non courant</b>			
Immobilisations corporelles	8.1	27.843	30.334
Immobilisations incorporelles	8.2	5.021	5.111
Impôts différés	7.2	1.637	1.637
Garanties & dépôts		54	52
<b>Total</b>		<b>34.555</b>	<b>37.134</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	9	2.576	3.130
Créances	10	4.106	4.112
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	2.223	759
<b>Total</b>		<b>8.905</b>	<b>8.001</b>
<b>Total de l'Actif</b>		<b>43.460</b>	<b>45.135</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital appelé	13.2	7.538	7.538
Prime d'émission	13.2	6.252	6.252
Réserves	13.2	15.437	13.311
<b>Total</b>		<b>29.227</b>	<b>27.101</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Établissements de crédit : Dettes à plus d'un an	13.3	3.799	4.887
<b>Total</b>		<b>3.799</b>	<b>4.887</b>
<b>Passifs courants</b>			
Dettes bancaires à court terme	13.3	2.334	4.507
Impôt courant	7	-20	15
Provisions	12.1	3.290	2.885
Créditeurs	12.2	4.830	5.740
<b>Total</b>		<b>10.434</b>	<b>13.147</b>
<b>Total du Passif</b>		<b>43.460</b>	<b>45.135</b>

*Les notes des pages 11 à 47 font partie intégrante de ces états financiers.*

## ETAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre (K€)	Notes	2021	2020
<b>Liquidités en début d'exercice</b>	11	759	293
<b>Cash-flow des activités d'exploitation:</b>			
Résultat d'exploitation et autres profits	3	2.794	-2.870
Amortissements normaux	8	3.467	3.880
Impôts	7	-158	-54
Diminution/(Augmentation) des créances	10	6	1.306
Diminution/(Augmentation) des stocks	9	554	-937
(Diminution)/Augmentation des créditeurs et provisions (*)	12	-505	-539
Produits financiers	6	40	77
Charges financières	6	-656	-428
<i>dont intérêts payés</i>		<i>-145</i>	<i>-173</i>
<b>Total cash-flow des activités d'exploitation</b>		<b>5.542</b>	<b>435</b>
<b>Cash-flow des activités d'investissement:</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	8.1	-512	-600
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	8.2		
Subventions	8.1		
Subventions (remboursement soumis à conditions)	8.1	-375	
<b>Total cash-flow des activités d'investissement</b>		<b>-887</b>	<b>-600</b>
<b>Ressources nettes de liquidités avant financement</b>		<b>4.655</b>	<b>-165</b>
<b>Cash-flow des activités de financement:</b>			
Remboursement d'emprunts à long terme	13.1	-3.851	-1.130
Nouvel emprunt à long terme	13.1	590	1.880
Dividendes Payés	13.3		
Mouvement emprunts court terme/crédit de caisse			-72
Achat actions (contrat de liquidité)	13.2		-1
Capital (OCI IAS 19)	13.2	70	-48
<b>Total cash-flow provenant des activités de financement</b>		<b>-3.191</b>	<b>630</b>
<b>Augmentation/ (Diminution) des liquidités</b>		<b>1.464</b>	<b>465</b>
<b>Liquidités en fin d'exercice</b>	11	<b>2.223</b>	<b>759</b>

Les notes des pages 11 à 47 font partie intégrante de ces états financiers.

(\*) Incluant en 2020 le remboursement du financement de 500 K€ fourni par un administrateur de la Société.

## ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

K€	Notes	Capital souscrit	Achat actions propres	Prime d'émission	Réserve s	Total
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	13	7.541	-4	6.252	16.613	30.401
Bénéfice/(Perte) net pour la période 2020					-3.253	-3.253
Corrections balance d'ouverture (Other Comprehensive Income IAS 19)					-48	-48
Paiement du dividende						
Achat action propres (contrat de liquidité)			1			1
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	13	7.541	-3	6.252	13.311	27.101
Résultat global de la période 2021					2.057	2.057
Corrections balance d'ouverture (Other Comprehensive Income IAS 19)					70	70
Paiement du dividende						
Achat action propres (contrat de liquidité)						
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	13	7.541	-3	6.252	15.437	29.227

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres s'établissent à 29.229 K€, en augmentation de 2.128 K€ par rapport au 31 décembre 2020. Cette progression tient compte du résultat de l'exercice (2.058K€) et d'une correction du bilan d'ouverture (70 K€) liée aux autres éléments du résultat global (OCI) en application de la norme IAS 19.

## NOTES

### 1. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

#### (a) Activités

Coil S.A. (la « Société ») et sa filiale Coil GmbH ont pour activité le traitement de surface d'aluminium (anodisation horizontale et verticale) et interviennent en tant que sous-traitants spécialisés pour le compte des plus grands laminoirs, des transformateurs d'aluminium et de consommateurs finaux, principalement en Europe.

Coil S.A. est également fournisseur d'aluminium anodisé (incluant le métal et le traitement de surface) pour les marchés de la construction et de l'architecture.

#### (b) Faits significatifs de l'exercice

Après un exercice 2020 fortement impacté par la crise mondiale liée à la pandémie du COVID-19, la Société a enregistré en 2021 une nette amélioration de ses performances dans un environnement encore affecté par les conséquences de la crise sanitaire. Malgré une demande soutenue, les ventes de la Société ont été perturbées par les longs délais de livraison d'aluminium de qualité anodique par les laminoirs européens du fait de la très forte demande rencontrée dans d'autres secteurs d'activité, ainsi que par des difficultés pour soutenir physiquement ses ventes vers le marché asiatique du fait des restrictions internationales.

Dans ce contexte, les ventes de sous-traitance ont enregistré un net redressement, en particulier sur la deuxième partie de l'année. Les ventes packagées, qui comprennent le métal pré-anodisé directement fourni au client final, ont diminué du fait d'une base de comparaison élevée, amplifiée par la contraction des marchés asiatiques en conséquence de la crise sanitaire.

L'évolution du mix-produit en faveur des offres de sous-traitance s'est accompagnée d'une amélioration significative de la marge brute de la Société. Il est notamment rappelé que les marges des activités de sous-traitance sont beaucoup plus élevées que celles des activités packagées qui incluent le métal.

#### (c) Principes comptables

Coil S.A. est une société de droit belge. La Société tient sa comptabilité en Euros (€).

Les comptes consolidés de Coil S.A. clos le 31 décembre 2021 comprennent la Société et ses filiales (ensemble « Coil », ou « le Groupe »). Le conseil d'administration a arrêté les comptes en date du 28 avril 2022.

#### (d) Déclaration de conformité

Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 du Groupe sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2021, et présenté en détail sur le site internet [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe sont identiques à celles adoptées lors de la préparation des états financiers annuels du Groupe pour l'exercice 2020.

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et passifs, les produits et charges enregistrés sur la période ainsi que les actifs et passifs potentiels mentionnés dans les notes aux états financiers. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées, si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont disponibles. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Les principales estimations et jugements comptables effectués par le Groupe portent sur les points suivants :

- Appréciation du risque clients et provisions correspondantes,
- Appréciation du risque pour problèmes éventuels de qualité
- Appréciation de la diminution de valeur des pièces de rechange
- Appréciation de la valeur du goodwill

#### **Nouvelles Normes, Interprétations et Amendements appliqués par le Groupe**

Au cours de l'exercice actuel, le Groupe a adopté l'ensemble des Normes et Interprétations nouvelles et révisées publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) (Bureau international des normes comptables) et l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) (Comité international d'interprétation des normes d'information financière) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union européenne et en vigueur pour l'exercice comptable débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le Groupe n'a pas appliqué de nouvelles exigences IFRS non encore applicables au 31 décembre 2021.

Les normes et interprétations comptables nouvelles ou révisées ne doivent être divulguées que si elles entraînent un changement de méthode comptable ayant un impact sur l'exercice en cours ou pouvant avoir un impact sur les exercices futurs. Il n'est pas nécessaire de fournir des informations sur les prises de position sans impact sur les méthodes comptables et les montants comptabilisés dans les états financiers de l'entité.

Les nouvelles Normes, Interprétations et Amendements suivants publiés par l'IASB et l'IFRIC, tels qu'adoptés par l'Union européenne sont en vigueur pour l'exercice financier:

- Amendements aux Normes IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 - Réforme des taux d'intérêt de référence - Phase 2 (août 2020)
- Norme IFRS 16 - Contrats de location - Concessions locatives liées au COVID-19 (mai 2020, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020)
- Norme IFRS 4 - Contrats d'assurance - Modifications concernant la date d'expiration de la méthode du report (juin 2020).

L'adoption de ces nouvelles normes et de leurs amendements n'a entraîné aucun changement majeur dans les méthodes comptables du Groupe

### Normes et Interprétations émises mais non encore entrées en vigueur au cours de cette période

Le Groupe a choisi de ne pas adopter par anticipation les nouvelles Normes, Interprétations et Amendements suivants, qui ont été publiés par l'IASB et l'IFRIC mais non encore applicables au 31 décembre 2021 et/ou pas encore adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2021 et dont l'impact pourrait être significatif :

- Norme IFRS 16 - Contrats de location - Amendement - Concessions locatives liées au COVID-19 et applicables au-delà du 30 juin 2021 (mars 2021, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021)
- Améliorations annuelles des Normes IFRS, cycle 2018-2020 (mai 2020)
- Norme IFRS 17 - Contrats d'assurance (édition originale, mai 2017)
- Norme IFRS 17 - Contrats d'assurance - Amendements visant à répondre aux préoccupations et aux difficultés de mise en œuvre identifiées après la publication de la Norme IFRS 17 (y compris un report de la date d'entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023) (juin 2020) \*
- Norme IAS 1 - Présentation des états financiers - Amendements relatifs à la classification des passifs (janvier 2020) \* et Amendement visant à reporter la date d'entrée en vigueur des amendements de janvier 2020 (juillet 2020) \* et Amendements relatifs à la publication des méthodes comptables (février 2021) \*
- Norme IAS 8 - Méthodes comptables, modifications des estimations comptables et erreurs - Amendements concernant la définition des estimations comptables (février 2021) \*
- Norme IAS 12 - Impôts sur le résultat - Amendements concernant l'impôt différé sur les contrats de location et les obligations de démantèlement (mai 2021) \*
- Norme IAS 16 - Immobilisations corporelles - Amendements interdisant à une entreprise de déduire du coût d'une immobilisation corporelle les montants perçus lors de la vente d'éléments produits alors que l'entreprise prépare l'actif pour l'usage auquel ce dernier est destiné (mai 2020)
- Norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels - Amendements concernant les coûts à inclure pour évaluer si un contrat est déficitaire (mai 2020)
- Norme IFRS 3 - Regroupements d'entreprises - Amendements mettant à jour une référence au Cadre conceptuel (mai 2020)

\* Non approuvé par l'UE au 31 décembre 2021.

Aucune des autres nouvelles normes, interprétations et amendements, applicables aux exercices ouverts après le 1<sup>er</sup> janvier 2021, publiées par l'IASB et l'IFRIC mais non encore entrées en vigueur au 31 décembre 2021 et/ou non encore adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2021, ne devrait avoir un effet significatif sur les futurs états financiers du Groupe.

### **(e) Base de la présentation**

Les comptes annuels sont présentés en Euros, arrondis au millier le plus proche. Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Les comptes annuels consolidés donnent la situation financière en date du 31 décembre 2021 et se rapportent à la période de 12 mois se clôturant au 31 décembre 2021.

La préparation des comptes annuels en conformité avec les IFRS requiert que le management procède à des estimations et définisse des hypothèses qui impactent le montant des actifs, passifs, charges et produits. La réalité peut différer de ces estimations. Les estimations comptables ainsi que les hypothèses sous-jacentes sont revues régulièrement. Les ajustements des estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle elles ont été revues si cette revue ne concerne que cette période, ou dans la période au cours de laquelle la révision a eu lieu et dans les périodes futures si cette révision affecte tant la période actuelle que les périodes futures.

Les estimations effectuées concernent plus particulièrement la dépréciation des créances clients et des stocks (dépréciation cumulée de 0 K€ et 1 083 K€ respectivement), les provisions pour indemnisation de qualité produit qui incluent une provision générale de 2% du chiffre d'affaires des offres packagées (509K€), les provisions pour retraite (267 K€), provisions pour remboursement des subventions reçues au titre de l'investissement dans la ligne 6 à Bernburg car les conditions proposées ne seront pas atteintes (2.500 K€), provisions au titres des intérêts dus en cas de remboursement des subventions (524K€), ainsi que les actifs d'impôts différés constatés sur les déficits reportables (1.637 K€).

### **(f) Règles de consolidation**

La méthode de consolidation par intégration globale concerne toutes les filiales qui sont contrôlées par Coil S.A., la société mère. Les sociétés filiales sont celles dans lesquelles la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote ou dans lesquelles la Société détient par ailleurs un contrôle de fait, de façon à obtenir des avantages de ses activités.

Lorsqu'une filiale, au cours de l'exercice, commence à être contrôlée ou cesse d'être contrôlée, ses résultats sont inclus uniquement à partir de, ou jusqu'à la date à laquelle, le contrôle commence ou cesse.

Toute balance ou transaction entre les entreprises du Groupe est éliminée. Une liste des filiales du Groupe est fournie dans la Note 18.

### **(g) Devises**

Les transactions libellées dans d'autres devises que l'euro sont enregistrées initialement au taux en vigueur au jour de la transaction. Lors de la clôture de l'exercice, les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion qui en résultent sont prises en compte dans le résultat de la période.

Les états financiers statutaires de chaque entité du Groupe sont présentés dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité (sa monnaie fonctionnelle). Pour les états financiers consolidés, le compte de résultat et le bilan de chaque entité du Groupe sont convertis en euro, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Pour la présentation des rapports financiers consolidés, les actifs et passifs des filiales étrangères du Groupe sont convertis en euros en utilisant les taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges sont convertis au taux de

change moyen. Les différences de conversion en résultants sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et cumulées dans une composante distincte des capitaux propres (et ventilées entre part Groupe et intérêts minoritaires, le cas échéant).

Le Goodwill et autres ajustements de juste valeur résultant de l'acquisition d'entités dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme étant des actifs et passifs de l'entité étrangère et sont donc convertis en euros au taux de clôture.

### **(h) Instruments financiers dérivés, opérations de couverture**

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir contre les risques de taux d'intérêt découlant de ses activités de financement (couverture de flux de trésorerie futurs attribuables à des dettes financières comptabilisées).

La politique de la Société consiste à ne pas s'engager dans des transactions spéculatives ou à effet de levier et à ne pas détenir ou émettre des instruments à des fins de transaction.

Les critères fixés par la Société pour classer un instrument dérivé parmi les instruments de couverture sont les suivantes :

- \* La Société s'attend à ce que la couverture soit efficace pour parvenir à compenser les variations de flux de trésorerie attribuables au risque couvert ;
- \* L'efficacité de la couverture peut être évaluée de façon fiable ;
- \* Il existe des documents appropriés décrivant la relation de couverture à l'origine de la couverture.

Les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur.

Les variations de la juste valeur d'un instrument de couverture qui correspond à une couverture efficace de flux de trésorerie, sont comptabilisées directement dans la réserve relative aux instruments de couverture dans les autres éléments du résultat global. La partie inefficace est comptabilisée directement dans le compte de résultat.

### **(i) Immobilisations**

#### **Immobilisations corporelles**

Les immeubles, machines et outillages sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, et sont diminués des amortissements cumulés et des dépréciations. Les terrains ne sont pas amortis. Le prix d'acquisition des immeubles, machines et outillages inclut le prix d'achat des matériaux, la main-d'œuvre, les frais environnementaux et les autres frais.

L'immeuble de Coil S.A. à Landen en Belgique a fait l'objet d'une réévaluation en 1989. L'écart de réévaluation correspondant, compris dans les capitaux propres, est transféré progressivement dans les réserves à concurrence des amortissements annuels actés sur cet écart de réévaluation. Depuis, Coil S.A. n'a plus appliqué que le traitement de référence du coût amorti pour ses immobilisations corporelles.

Les dotations aux amortissements sont calculées de manière à amortir les immobilisations de façon linéaire sur leur durée probable d'utilité. Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est disponible pour utilisation.

Les taux d'amortissement en vigueur sont les suivants :

Constructions	10 - 25 ans
Lignes de production n° 5 et n° 6	20 ans
Petites machines et outillage	3 - 10 ans
Matériel roulant	3 - 10 ans
Mobilier	10 – 20 ans

Les subventions non remboursables, dont ont bénéficiées les lignes de production n° 5 et 6 de Coil GmbH en Allemagne, ont été déduites du prix d'acquisition au moment de leur encaissement. L'amortissement des investissements correspondants est calculé sur le montant net de subventions, voir Note 8.1.

Lorsque des éléments d'immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément.

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que si elles permettent d'augmenter les avantages économiques futurs générés par l'immobilisation corporelle. Les frais de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économiques futurs de l'actif concerné, sont comptabilisés en charges.

### Leasing

Les installations et outillages pris en leasing pour lesquels la Société assume tous les risques et bénéficie sont classés sous la dénomination « leasing financier ». Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Société a ajusté ses comptes avec l'adoption de la nouvelle norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Les immobilisations financées au moyen de contrats de leasings financiers sont comptabilisées à l'actif et au passif initialement pour des montants équivalents à la juste valeur du bien loué ou pour des montants équivalents à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Ces immobilisations suivent les méthodes et règles d'évaluation, d'amortissement et de dépréciation de la catégorie de biens auxquelles elles sont rattachées. Les dettes de leasing sont diminuées des remboursements en capital, alors que la partie du paiement ayant trait à la charge d'intérêt est directement portée en résultat. La Société a contracté un leasing de ce type en 2014, sous forme d'une installation de cogénération d'énergie. 1.485 K€ ont été investis en 2014 et 127 K€ en 2015. L'immobilisation est amortie sur une période de 10 ans. Le leasing court de décembre 2014 à décembre 2021.

En 2021, le Groupe a comptabilisé une dette de location-financement additionnelle de 445 K€, liée aux loyers de voitures des sociétés du Groupe, ainsi qu'une augmentation des actifs de 445 K€ liée au parc automobile de la Société (ajustements comptabilisés à l'occasion de l'adoption de la norme IFRS 16).

### Immobilisations incorporelles

Lorsque l'investissement est jugé significatif, les know-how, logiciels et charges liées à leur mise en service sont comptabilisés à leur prix d'acquisition et sont amortis sur 10 ans. Dans le cas contraire, les charges sont comptabilisées en compte de résultat directement.

Les frais de recherche ainsi que les frais de développement qui ne répondent pas aux critères de comptabilisation d'un actif sont pris en charge au moment où ils sont encourus.

## Goodwill – regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales et d'activités sont comptabilisées selon la méthode dite de l'acquisition. Le coût du regroupement d'entreprises correspond au total des justes valeurs (à la date d'échange) des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui répondent aux critères de comptabilisation sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une filiale représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de la filiale comptabilisée à la date de l'acquisition (méthode du goodwill partiel). Pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter pour une évaluation à la juste valeur des intérêts non contrôlés. Dans ce cas, le Groupe comptabilise un écart d'acquisition sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables (méthode du goodwill complet).

Le goodwill est comptabilisé comme un actif évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Si le goodwill est négatif, il est immédiatement comptabilisé en résultat parmi les « Autres produits » de l'exercice.

Lors de la cession d'une filiale, le montant attribuable au goodwill est inclus dans la détermination du résultat de la cession.

Désormais seules les variations de pourcentage d'intérêt impliquant la perte ou l'acquisition du contrôle d'une entité peuvent entraîner un impact en résultat. A contrario, les opérations n'affectant pas le contrôle ne se traduisent que par une nouvelle répartition des capitaux propres entre la part du Groupe et les intérêts minoritaires.

En 2015, le Groupe a fait l'acquisition d'une société italienne pour un prix total de 8.650 K€. Ce prix a été alloué à des actifs selon les règles IFRS en vigueur et un montant de 4.980 K€ a été comptabilisé en Goodwill. (voir Note 8.2)

## Tests de dépréciation

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable doit être estimée pour chaque actif pris individuellement. Si cela n'est pas possible, IAS 36 impose à une entreprise de déterminer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient.

Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie. Celles-ci sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de cession ou de la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée par le Groupe à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà calculés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant aux flux de la 5<sup>ème</sup> année, et actualisés en retenant des taux du marché à long terme après impôt qui reflètent les estimations du



marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs. La valeur terminale est déterminée à partir de l'actualisation à l'infini des flux calculés de la dernière année.

Toute perte de valeur constatée est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable des goodwill relatifs à l'UGT ou groupe d'UGT concerné, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill n'est jamais reprise.

Les tests de dépréciation sont effectués à chaque clôture annuelle ou dès l'apparition d'un indice de perte de valeur pour les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée.

Les UGT sont essentiellement déterminées par référence aux activités et marchés dans lesquels opère le Groupe.

### **(j) Stocks**

Les stocks sont valorisés à la valeur d'acquisition ou à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. Le coût est déterminé selon la méthode FIFO (« first-in, first-out ») ; il inclut les frais d'acquisition des stocks ainsi que les frais de transport et de conditionnement encourus. La valeur d'acquisition des stocks selon la méthode FIFO se justifie par le fait que le stock comptable se constitue de produits consommables (par exemple les produits chimiques) et de pièces de rechange.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans des conditions normales de marché, diminué des frais d'achèvement et des frais nécessaires à la réalisation de la vente.

Compte tenu de la volatilité du marché de l'aluminium, la Société a ajusté sa politique d'inventaire afin de minimiser le risque sur le métal non traité.

Le stock des pièces détachées est régulièrement analysé et des moins-values peuvent être enregistrées en fonction de l'ancienneté et le degré de rotation des pièces de rechange.

### **(k) Créances commerciales**

Les créances commerciales sont initialement comptabilisées à leur juste valeur. A chaque clôture comptable, une revue des créances commerciales douteuses est effectuée sur la base d'une analyse détaillée de tous les montants dont la date d'échéance a été dépassée de plus de 60 jours. Les créances douteuses sont provisionnées pour la totalité du risque estimé.

### **(l) Provisions**

Des provisions sont constituées lorsque la Société a une obligation juridique ou une obligation implicite résultant d'événements survenus dans le passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources générant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque l'ampleur de cette obligation peut être estimée de manière assez fiable.

## **(m) Avantages du personnel**

### **Provisions pour retraites et engagements assimilés**

#### *Régimes à cotisations définies*

La loi du 18 décembre 2015, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, modifie notamment le calcul du rendement minimum garanti légalement sur les engagements de pension de type contributions définies.

Pour les contributions payées jusqu'au 31 décembre 2015, l'ancien rendement minimum garanti légalement s'applique, c'est-à-dire 3,75% sur les contributions des salariés et 3,25% sur les contributions des employeurs. Ces plans sont assurés, mais la garantie donnée par la compagnie d'assurance ne couvre pas la garantie complète requise en vertu de la présente loi sur les retraites.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le rendement minimum garanti légalement est déterminé selon une formule qui est basée sur le rendement moyen sur les 24 derniers mois des obligations linéaires de l'Etat belge à 10 ans. Une modification du taux d'intérêt se fait toujours au 1<sup>er</sup> janvier s'il y a une différence substantielle par rapport au taux de rendement précédent (0,25% ou plus). Une fourchette est également prévue, avec un minimum absolu de 1,75% et un maximum absolu de 3,75% pour le rendement minimum garanti légalement. Dans certains cas, les entreprises n'ont pas entièrement couvert leur risque de rendement au moyen d'un contrat d'assurance. Il est donc possible que des paiements supplémentaires soient demandés par l'employeur pour compenser un déficit potentiel. Selon IAS19R, ces types de plans peuvent être considérés comme des prestations définies.

Méthodologie utilisée par Nexyan dans cette évaluation :

Sur la base des principales caractéristiques du plan, Nexyan a utilisé la méthode de projet/ réduction pour évaluer le passif. Ils n'ont pas appliqué l'article 115 d'IAS 19R pour évaluer les actifs, de sorte que ceux-ci sont équilibrés dans les réserves mathématiques.

Nexyan a réalisé une évaluation actuarielle au 31 décembre 2021 conformément à la norme IAS 19 révisée.

Les cotisations payées dans le cadre d'un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges.

La Société a opté pour une comptabilisation des écarts actuariels (OCI) intégralement en capitaux propres. (Voir Note 15)

#### *Régimes à prestations définies*

Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont évalués en appliquant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées conformément à la norme IAS 19. Cette méthode présente la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie. Les hypothèses propres à chaque régime tiennent compte des contextes économiques et démographiques locaux.

La valeur inscrite au bilan au titre des avantages aux personnels et autres avantages à long terme correspond à la valeur actualisée des obligations futures nette des actifs de couverture.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont acquis immédiatement, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

La Société a opté pour une comptabilisation des écarts actuariels intégralement en capitaux propres. (Voir Note 15)

#### *Plan de warrants*

Il n'existe pas actuellement de plan de « warrants » ou droits de souscription au bénéfice des membres de l'équipe de management de l'entreprise. Le dernier plan en date concernait un total de 50.000 warrants qui donnaient le droit à deux membres de l'équipe de management de souscrire à des actions de la Société entre le 1<sup>er</sup> mai 2016 et le 15 novembre 2019, la souscription étant limitée aux deux semaines qui suivaient chaque date obligatoire de publication des résultats. Ce plan de warrants a été complètement exécuté en 2016 et 2017.

#### **(n) Emprunts portant intérêts**

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur coût initial (équivalent à leur juste valeur), diminué des coûts de transaction y afférents. Ensuite, ils sont valorisés à leur « coût amorti », toute différence entre la valeur nominale et la valeur de remboursement est étalée au compte de résultat pendant la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### **(o) Dettes commerciales et autres dettes**

Les dettes commerciales et autres dettes sont initialement comptabilisées au bilan à la juste valeur. Celle-ci correspond généralement au montant de la facture lorsqu'il s'agit de dettes à court terme. Elles sont ensuite comptabilisées au coût amorti.

#### **(p) Impôts**

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs.

Toutefois et en application de la norme IAS 12, il n'est pas constaté d'impôt différé sur les différences temporaires générées par un goodwill dont la dépréciation n'est pas déductible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable, sur la base des taux en vigueur ou quasi adoptés à la date de clôture. Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat ou les capitaux propres au cours de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Le montant des impôts différés est normalement influencé par une diminution du taux d'imposition en Belgique de 33,99% à 29,58% en 2018 et 2019, et à 25% depuis 2020.

Par le passé, les estimations de la partie recouvrable des pertes fiscalement transférables par le conseil d'administration ont été relativement prudentes. C'est pourquoi le conseil d'administration est d'avis qu'il n'est pas nécessaire de procéder à un ajustement des impôts différés.

Les actifs d'impôts différés ne sont inscrits et maintenus au bilan que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. L'appréciation par le Groupe de sa capacité à récupérer ces actifs, repose principalement sur les éléments suivants :

- les prévisions de résultats fiscaux futurs pour toutes les lignes de production ;
- l'existence de différences temporaires taxables ;
- l'analyse de la part des charges exceptionnelles ne devant pas se renouveler à l'avenir, incluses dans les pertes passées ;
- enfin, l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les impôts sont comptabilisés au compte de résultat sauf s'ils concernent des éléments qui ont été directement comptabilisés dans les capitaux propres. Dans ce cas, les impôts sont également directement comptabilisés dans les capitaux propres. L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée, ainsi que tout ajustement d'impôts payés ou à payer relatifs aux années antérieures. Il est calculé en utilisant le nouveau taux d'imposition applicable pour 2021.

#### **(q) Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires reprend le montant des ventes aux clients hors TVA et autres taxes sur le chiffre d'affaires.

Les ventes de services sont comptabilisées lorsque le service a été effectué et les risques et bénéfices sont transférés. En cas de risque concernant la réalisation du paiement intégral de ce chiffre d'affaires, la différence est provisionnée, soit par le biais des avoirs à établir, soit par la constitution d'une provision pour créances douteuses.

#### **(r) Subventions**

Les subventions gouvernementales ne sont reconnues que lorsque suffisamment de certitudes existent quant à leur octroi et quant au respect par la société des conditions associées à ces subventions. Les subventions sont prises en résultat de manière systématique, conformément au plan d'amortissement des immobilisations à l'origine de ces subventions.

Les subventions du Finanzamt, le ministère des finances allemand, sont prises directement en résultat. Au 31 décembre 2017, les subventions de 2011 et 2012 pour un montant de 272 K€ ont été enregistrées en résultat.

Les subventions du Groupe ont principalement été obtenues lors de la construction de l'usine à Bernburg en Allemagne. Il s'agit de subventions reçues du Landesförderinstitut Sachsen-Anhalt, dont les fonds proviennent du « Land » Sachsen-Anhalt, de la République Allemande, des fonds européens pour le développement régional et du Finanzamt, le ministère des finances allemand. Des subventions liées à la construction d'une ligne de production supplémentaire à Bernburg ont été reçues pour un montant de 5.368 K€. Tenant compte du fait que les conditions suspensives (notamment en termes de création d'emploi) n'ont pas été atteintes, une provision pour remboursement de subventions de 2.500 K€ et une provision de 524 K€ au titre des intérêts dus en cas de remboursement des subventions ont été comptabilisées au 31 décembre 2021 (voir note 12). Le Landesförderinstitut Sachsen-Anhalt a reçu les différentes informations requises et le dossier suit son instruction. La Société prévoit d'être audité par le Landesförderinstitut Sachsen-Anhalt en fin d'année 2022.

### (s) Information sectorielle

Quand cela est d'actualité, les données sectorielles du reporting interne et celles présentées dans les notes annexes ci-après suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés. La mesure de la performance de chaque segment est basée sur le résultat opérationnel.

## 2. INFORMATIONS PAR SEGMENT

La production de Coil GmbH est pour sa plus grande part réalisée en sous-traitance pour Coil S.A. En conséquence, son chiffre d'affaires est presque entièrement éliminé dans les comptes consolidés.

Une partie du chiffre d'affaires correspond à des ventes incluant le métal et le traitement de l'aluminium (ventes packagées - « packages »). En 2021, le chiffre d'affaires correspondant à cette activité atteint 5.108 K€, contre 6.793 K€ en 2020.

Le chiffre d'affaires du Groupe et les actifs non courants (autres que les instruments financiers et les impôts différés) sont répartis par zone géographique comme suit :

K€	2021		2020	
	Chiffre d'affaires	Immobilisations	Chiffre d'affaires	Immobilisations
Europe	22.775	27.843	18.200	30.334
Asie	1.103		3.921	
Etats-Unis	0		0	
Autres Pays	1.356		876	
<b>Total</b>	<b>25.234</b>	<b>27.843</b>	<b>22.997</b>	<b>30.334</b>

En 2021, le Groupe a réalisé 77 % de son chiffre d'affaires avec ses 10 principaux clients et le client le plus important a représenté près de 21%.

Le conseil d'administration a identifié que la Société avait deux segmentations opérationnelles.

	2021	2020
<u>Chiffre d'affaires (en K€)</u>		
Anodisation (traitement de l'aluminium)	21,924	18,340
Autres ventes	3,310	4,657
<u>La Marge Brut (en K€)</u>	<u>17,186</u>	<u>14,269</u>
<u>Taux de marge Brute (en % du CA)</u>		
Anodisation (traitement de l'aluminium)	75.40%	72.80%
Autres ventes	22.90%	19.70%

Le taux de marge brute des ventes d'anodisation augmente de 72,8 % à 75,4 % du chiffre d'affaires, en raison de la bonne maîtrise des charges variables de production.

### 3. AUTRES CHARGES

Le résultat opérationnel est établi après déduction des coûts de production et des éléments suivants :

K€	2021	2020
Frais généraux	2.252	2.368
Honoraires	3.379	5.217
<b>TOTAL</b>	<b>5.631</b>	<b>7.585</b>

Les autres charges ont été globalement maîtrisées. Les frais généraux sont en baisse (- 116 K€) compte tenu de la diminution des primes d'assurances et des autres frais de production. Les honoraires sont en réduction (- 1.838 K€) du fait de la diminution des bonus aux administrateurs, à l'administrateur délégué (CEO) et au délégué à la gestion journalière (-1.810 K€).

### 4. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

K€	2021	2020
Total des frais de recherche et développement de l'exercice	19	

Les frais de recherche et développement concernent le développement et l'amélioration des procédés et produits existants et ne remplissent pas les conditions d'activation définies par IAS 38.

### 5. ANALYSE DES FRAIS DE PERSONNEL

Nombre d'employés et coûts y afférents	2021	2020
<b>Nombre moyen d'employés</b>		
Direction et administration	48	46
Production	61	72
<b>Total</b>	<b>109</b>	<b>118</b>
<b>Frais de personnel</b>	<b>K€</b>	<b>K€</b>
Salaires	3.957	4.125
Charges sociales et autres charges de personnel	1.393	1.519
Personnel intérimaire	24	11
Indemnités de départ	20	19
<b>Total</b>	<b>5.394</b>	<b>5.674</b>

Les frais de personnel ont baissé grâce à la diminution du nombre d'employés et aux mesures de chômage économique prises en Belgique et en Allemagne.

## 6. RÉSULTAT FINANCIER

K€	2021	2020
Produits financiers	40	77
Charges d'intérêts liées à la dette bancaire	-145	-173
Frais financiers et bancaires	-510	-255
<b>Total</b>	<b>-615</b>	<b>-351</b>

Le taux d'intérêt moyen de la dette bancaire est de 1,8 % contre 1,9 % en 2020.

Les frais financiers et bancaires incluent en 2021 la comptabilisation exceptionnelle des intérêts intercalaires capitalisés (Disagio) liés à l'investissement dans la ligne 6 à Bernburg (- 301 K€) et une provision au titre des intérêts dus en cas de remboursement des subventions obtenues lors de la construction de l'usine de Bernburg en Allemagne (-125 K€). Les conditions suspensives (notamment en termes de création d'emplois) n'ayant pas été atteintes compte tenu de l'évolution de la portée et de la nature du projet au cours de la période d'investissement, une provision pour remboursement de subventions de 2.500 K€ a été comptabilisée au 31 décembre 2021 (voir note 12).

## 7. IMPÔTS

### 7.1. Impôts courants

Ventilation de la charge d'impôt au compte de résultat :

K€	2021	2020
<b>Charge d'impôt courant</b>		
Exercice en cours	119	27
(Reprises)/Compléments de provision des exercices antérieurs	3	6
<b>Total d'impôt repris en compte de résultat</b>	<b>122</b>	<b>33</b>

Réconciliation de la charge d'imposition effective :

K€	2021	2020
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>2.180</b>	<b>-3.221</b>
<b>Ajustement de la base taxable</b>		
Charges non déductibles fiscalement	374	280
Intérêts notionnels		
<b>Total</b>	<b>2.554</b>	<b>-2.941</b>
Taux d'impôt en vigueur	25,00%	29,58%

Charge d'impôt sur base du taux applicable en Belgique	-639	735
Différence de taux d'imposition		10
Utilisation de pertes fiscales récupérables	520	-772
Impôt différé actif calculé sur pertes fiscales antérieures		
Autres ajustements		
<b>Total</b>	<b>-119</b>	<b>-27</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>5,44%</b>	<b>-0,84%</b>

Les taux d'imposition applicables au Groupe dans les pays où il opère sont de 25% en Belgique et de 15,83% en Allemagne. L'impôt des sociétés est calculé sur la base des comptes annuels de la Société, établis conformément à la législation en vigueur dans le pays d'immatriculation des différentes sociétés. La société belge détient toujours d'importantes pertes fiscales reportables, alors que la société allemande a enregistré en 2020 une charge d'impôt de 119 K€. Au 31 décembre 2021, la société mère faisait état de pertes fiscales de 9.137 K€ (2020 : 11 166 K€) et Coil GmbH de 0 K€ (2020 : 0 K€).

En Belgique, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le taux de base de l'impôt des sociétés est de 25%. La contribution complémentaire de crise, qui s'ajoutait au taux de base, a été supprimée en 2020.

En ce qui concerne la déduction pour les pertes antérieures de la maison mère, elle sera limitée à un montant de 1.000.000 €. Au-delà de ce seuil de 1.000.000 €, la déduction sera limitée à 70 % des bénéfices subsistants. Autrement dit, 30 % des bénéfices dépassant 1.000.000 € ne pourront plus être neutralisés par la déduction pour pertes antérieures. Les pertes fiscales en Allemagne peuvent, sous certaines conditions, être reportées et imputées sur les futurs revenus taxables, sans restriction de durée.

## 7.2 Impôts différés

	<b>Actifs</b>	
<b>K€</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Impôts différés net</b>	<b>1.637</b>	<b>1.637</b>

La Société estime que les créances d'impôts calculées sur les pertes fiscales devraient, être utilisées dans un futur proche. Le montant des pertes fiscales dont les impôts différés ne sont pas activés à la clôture de l'exercice s'élève à 2.589 K€ (9.137 K€ - 6 548 K€).

Le montant des impôts différés est normalement influencé par une diminution du taux d'imposition en Belgique de 33,99% à 29,58% en 2018 et 2019, puis à 25% à partir de 2020. Par le passé, les estimations de la partie recouvrable des pertes fiscalement transférables par le conseil d'administration ont été relativement prudentes. C'est pourquoi le conseil d'administration est d'avis qu'il n'est pas nécessaire de procéder à un ajustement des impôts différés.

## 8. IMMOBILISATIONS

### 8.1. Immobilisations corporelles et droit d'utilisation des biens

K€	Terrains et bâtiments	Installations-constructions	Installations-constructions - en cours	Installations et constructions - en leasing	Mobilier Machines et Outillage	Total immobilisations corporelles	Droit d'utilisation des biens	Total
<b>Valeur d'acquisition</b>								
<b>Au 1er janvier 2021</b>	<b>19.401</b>	<b>66.403</b>	<b>701</b>	<b>1.597</b>	<b>1.054</b>	<b>89.157</b>	<b>473</b>	<b>89.630</b>
Acquisitions	6	336	0	0	5	347	164	511
Cessions et désengagements	0	0	0	0	0	0	0	0
Subventions (remboursement soumis à conditions)	0	375	0	0	0	375		375
Redassement balance d'ouverture	0	703	-701	0	0	2		2
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>19.407</b>	<b>67.817</b>	<b>0</b>	<b>1.597</b>	<b>1.059</b>	<b>89.881</b>	<b>637</b>	<b>90.518</b>
<b>Amortissements</b>								
<b>Au 1er janvier 2021</b>	<b>12.284</b>	<b>44.736</b>	<b>0</b>	<b>1.368</b>	<b>909</b>	<b>59.298</b>	<b>0</b>	<b>59.298</b>
Dotations de l'exercice	481	2.425	0	228	51	3.186	191	3.377
Cessions et désaffectations	0	0	0	0	0	0	0	0
Redassement balance d'ouverture	0	-1	0	1	0	0	0	0
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>12.765</b>	<b>47.160</b>	<b>0</b>	<b>1.597</b>	<b>960</b>	<b>62.483</b>	<b>191</b>	<b>62.675</b>
<b>Au 1er janvier 2021</b>	<b>7.118</b>	<b>21.667</b>	<b>701</b>	<b>230</b>	<b>145</b>	<b>29.859</b>	<b>473</b>	<b>30.334</b>
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>6.642</b>	<b>20.657</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>99</b>	<b>27.398</b>	<b>445</b>	<b>27.843</b>

Les actifs immobilisés diminuent, en passant de 30.334 K€ au 31 décembre 2020 à 27.843 K€ au 31 décembre 2021. Avant subventions, les acquisitions d'immobilisations concernent des investissements en Belgique (511 K€). Les investissements en Belgique incluent l'ajustement compatibilisé lors de l'adoption de L'IFRS 16 leasing pour un montant de 164 K€. Il est rappelé que la Société a comptabilisé en 2021 une dette de location-financement additionnelle de 445 K€, liée aux loyers de voitures des sociétés du Groupe, ainsi qu'une augmentation des actifs 445 K€ liés à son parc automobile. Compte tenu de la conjoncture économique et sanitaire difficile, la société a reporté certains projets d'investissement aux années suivantes.

La Société a continué à optimiser ses ressources industrielles, en particulier en Allemagne avec la fermeture de la ligne 5 depuis mars 2020 pour diminuer les coûts variables et focaliser ses opérations sur la ligne 6 à haut rendement. En Belgique, la Société a continué d'opérer avec ses lignes 1 et 2, sa ligne 3 étant en sommeil depuis 2019.

Les amortissements d'immobilisations corporelles s'établissent à 3 377 K€, en augmentation de 43 K€ par rapport à 2020 et incluent 191 K€ des droits d'utilisation des biens.

## 8.2. Immobilisations incorporelles

K€	Logiciel	Autres Immo incorporelles	Goodwill	Total
<b>Valeur d'acquisition</b>				
<b>Au 1er janvier 2021</b>	<b>1.577</b>	<b>1.552</b>	<b>5.326</b>	<b>8.455</b>
Acquisitions	0	0	0	0
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>1.577</b>	<b>1.552</b>	<b>5.326</b>	<b>8.455</b>
<b>Amortissements</b>				
<b>Au 1er janvier 2021</b>	<b>1.565</b>	<b>1.436</b>	<b>343</b>	<b>3.344</b>
Reclassement balance d'ouverture	0			0
Dotations de l'exercice	12	75	3	91
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>1.577</b>	<b>1.400</b>	<b>457</b>	<b>3.434</b>
<b>VNC 1 janvier 2021</b>	<b>12</b>	<b>227</b>	<b>4.872</b>	<b>5.111</b>
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>0</b>	<b>152</b>	<b>4.869</b>	<b>5.021</b>

En 2015, la Société a fait l'acquisition de la société italienne United Anodisers srl (ex Italfinish) pour un montant de 8.650 K€. Après analyse de la viabilité de l'entreprise et du site industriel acquis, la Société a décidé de transférer les équipements industriels vers son site belge de Landen. La société 'United Anodisers SRL a été liquidée et radiée du registre de commerce depuis le 12 décembre 2019.

**Au moment de l'acquisition, les montants suivants ont été enregistrés dans nos comptes (en K€) :**

Immobilisations corporelles	1 772
Immobilisations incorporelles	1 552
Goodwill	5 326
<b>Total :</b>	<b>8 650</b>

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent à la valeur d'une ligne d'anodisation en continu, une ligne d'anodisation par lots et une ligne de coupe en longueur.

### Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles correspondent à la valorisation estimée de la technologie et du savoir-faire découlant des lignes de production acquises. La différence entre le coût d'acquisition et la valeur des immobilisations identifiées a été enregistrée en goodwill.

## Le bilan de la société United Anodisers srl

La société 'United Anodisers SRL a été liquidée et radiée du registre de commerce le 12 décembre 2019.

### Dépréciation d'immobilisations incorporelles

Selon la date d'acquisition, les actifs immatériels suivants ont été reconnus et mesurés :

- |  |         |
|--|---------|
| a) Actif incorporels liés à l'anodisation par lots (« Batch ») :         | 407K€   |
| b) Actifs incorporels liés à l'anodisation en continu (« Continuous ») : | 1 145K€ |

Ces actifs incorporels sont amortis sur une période de 10 ans, de sorte que leur valeur comptable devient

<b>a) Immobilisations incorporelles « Batch »</b>	<b>52K€</b>
Prix d'acquisition	407K€
Amortissement partiel 2015	- 14K€
Amortissement 2016	- 41K€
Amortissement 2017	- 33K€
Amortissement 2018	- 33K€
Amortissement 2019	- 33K€
Amortissement 2020	- 33K€
Amortissement 2021	- 10K€
(linéairement amorti 5 ans restants après réduction de valeur en 2020)	

<b>b) Immobilisations incorporelles « Continuous »</b>	<b>64K€</b>
Prix d'acquisition	1.145K€
Amortissement partiel 2015	-39K€
Amortissement 2016	-115K€
Amortissement 2017	- 94K€
Amortissement 2018	- 75K€
Amortissement 2019	- 50K€
Amortissement 2020	- 31K€
Amortissement 2021	- 13K€
(linéairement amorti 5 ans restants après réduction de valeur en 2020)	

Les actifs incorporels, comptabilisés et mesurés ci-dessus doivent faire l'objet d'un test de dépréciation au 31 décembre 2021 par rapport à leurs montants initiaux.

Les conditions de ces tests ont été décrites ci-dessous :

Unité Génératrice de Trésorerie ("UGT")	« Batch »	« Continuous »
Valeur Comptable	52 K€	64 K€
Standard	juste valeur	juste valeur

Taux d'actualisation	5,1%-6,4%	5,1-6,4%
Durée de vie restante utile	4 années	4 années
Croissance terminale	moyenne 2%	2%
Taux de Royalties	3,93%	2%
Obsolescence		Incrémentale 10% par an

Les tests de dépréciation des deux UGT ont été effectués et une moins-value de 52 K€ a été enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2021.

#### **Réduction de valeur des actifs incorporels « Batch » de 23K€**

La valeur utilisée à la date du test de dépréciation est supérieure à la valeur comptable. Par conséquent une moins-value de 23K€ a été enregistrée dans les comptes 2021 conformément à la norme IAS36.

<b>Immobilisations incorporelles « Batch »</b>	<b>52K€</b>
Moins-value 2016	- 58K€
Moins-value 2017	- 0K€
Moins-value 2018	- 0K€
Moins-value 2019	- 0K€
Moins-value 2020	- 111K€
Moins-value 2021	- 23K€
Juste valeur immobilisations incorporelles « Batch »	19K€

La juste valeur des immobilisations incorporelles « Batch » s'établit à 19 K€ au 31 décembre 2021.

#### **a) Réduction de valeur des actifs incorporels « Continuous » de 29K€**

La valeur utilisée à la date du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable. Par conséquent une moins-value de 29K€ a été enregistrée dans les comptes 2021 conformément à la norme IAS36.

<b>Immobilisations incorporelles « Continuous »</b>	<b>64K€</b>
Moins-value 2016	- 145K€
Moins-value 2017	- 147K€
Moins-value 2018	- 178K€
Moins-value 2019	- 118K€
Moins-value 2020	- 89K€
Moins-value 2021	- 29K€
Juste valeur immobilisations incorporelles « Continuous »	22K€

La juste valeur des immobilisations incorporelles « Continuous » s'établit à 22K€ au 31 décembre 2021.

#### **Test de dépréciation du goodwill**

Les tests de dépréciation ont été effectués pour chacune des UGT séparément. Les conditions de ces tests ont été décrites ci-dessous :

Unité Génératrice de Trésorerie ("UGT")	« Batch »	« Continuous »
Goodwill alloué	346 K€	4 980 K€
Méthode de valeur recouvrable	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité
Taux d'actualisation	5,6-6,9%	5,6-6,9%
Période de projection	2022-2026	2022-2026
Croissance terminale	2%	2%
Investissements annuels de remplacement	20 K€	1 290 K€
Marge EBITDA/CA	10,2%	18,0%

Les tests de dépréciation des deux UGT ont été effectués conformément à la norme IAS36 et une moins-value de 4K€ a été enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2021.

**a) Goodwill « Batch » de 4K€**

<b>Goodwill alloué « Batch »</b>	<b>346K€</b>
Moins-value 2016	- 57K€
Moins-value 2017	0K€
Moins-value 2018	0K€
Moins-value 2019	- 83K€
Moins-value 2020	-203K€
Moins-value 2021	- 4K€
Juste valeur Goodwill « Batch »	0K€

La juste valeur du goodwill « Batch » s'établit à 0K€ au 31 décembre 2021

**b) Goodwill « Continuous » de 4.980K€**

<b>Goodwill alloué « Continuous »</b>	<b>4.980K€</b>
Moins-value 2016	- 0 K€
Moins-value 2017	- 0 K€
Moins-value 2018	- 0 K€
Moins-value 2019	- 0 K€
Moins-value 2020	- 0 K€
Moins-value 2021	- 0 K€
Juste valeur Goodwill « Continuous »	4.980K€

La juste valeur du goodwill « Continuous » s'établit à 4.980 K€ au 31 décembre 2021.

## 9. STOCKS

K€	2021	2020
Stock de matières premières	1.514	1.426
Stock de produits finis	439	1.086
Stock de pièces de rechange	1.705	1.576
<b>Valeur brute</b>	<b>3.659</b>	<b>4.089</b>
Provision	-1.083	-959
<b>Valeur nette</b>	<b>2.576</b>	<b>3.130</b>

La valeur des stocks diminue de 554 K€, reflétant principalement la diminution des stocks de produits finis du fait de la livraison en janvier 2021 d'une importante commande de ventes packagées produite en 2020. Compte tenu de la volatilité du marché de l'aluminium, la société a ajusté sa politique d'inventaire afin de minimiser le risque sur le métal non traité.

## 10. CREANCES

Ventilation des créances clients brutes :

K€	2021	2020
Créances clients - valeur brute	3.333	2.600
Créances clients - provision		-35
<b>Créances clients - valeur nette</b>	<b>3.333</b>	<b>2.565</b>
Autres créances	685	1.156
Charges à reporter	89	391
<b>Total</b>	<b>4.106</b>	<b>4.112</b>

K€	2021	2020
Part non échue	2949	2192
Echues à moins de 90 jours	351	380
Echues entre 90 jours et 6 mois	33	24
Echues entre 6 et 12 mois		
Echues à plus de 12 mois		4
<b>Total créances clients brutes</b>	<b>3.333</b>	<b>2.600</b>

La provision pour créances douteuses a diminué de 35 K€ et s'établit à 0 K€ au 31 décembre 2021.

Les autres créances incluent un montant de 487 K€ le compte courant de l'administrateur délégué. Les intérêts légaux relatifs à ce compte courant sont appliqués. La TVA à récupérer sur les achats d'aluminium en Allemagne en 2020 pour de 402 K€ a été payée. Au 31 décembre 2021, aucun effet à recevoir n'a été escompté par le Groupe (2020 : idem).

## 11. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

K€	2021	2020
Trésorerie	2.223	759

La trésorerie au 31 décembre 2021 s'établit à 2 223 K€, contre 759 K€ au 31 décembre 2020. Elle est bien maîtrisée eu égard à une conjoncture économique incertaine.

## 12. PROVISIONS ET CREDITEURS À COURT TERME

### 12.1 Provisions

K€	Provision pour pré-retraite	Autres provisions pour risques	Total
<b>Provisions au 31/12/20</b>	<b>335</b>	<b>2550</b>	<b>2885</b>
Dotations	47	474	521
Utilisations	-115		-115
Reprises			
<b>Provisions au 31/12/21</b>	<b>267</b>	<b>3024</b>	<b>3291</b>

Les autres provisions incluent une provision de 2.500 K€ pour remboursement des subventions et une provision de 474 K€ au titre des intérêts dus en cas de remboursement des subventions.

### Provisions pour remboursement de subventions de 2.500K€

Le Groupe a obtenu des subventions lors de la construction de l'usine à Bernburg en Allemagne. Les conditions suspensives pour leur obtention ne seront pas atteintes pour les raisons suivantes :

- Conjoncture : les évolutions de la conjoncture économique ont retardé le projet, ce qui a exercé une influence substantielle sur l'investissement total du projet (le budget initial est passé de 21,4 millions d'euros en 2011 à 23,8 millions d'euros en 2017), ainsi que sur les subventions allouées par Finanzamt, le ministère de finances allemand, qui ont été réduites de 2,9 M€ en 2011 à 695 K€ en 2017. En conséquence, la part du financement de la Société (fonds propres) a augmenté de 4,2 M€ et une partie de l'investissement (ligne de coupe à longueur) n'a pu être réalisée (moins effectifs).
- Marché : le marché européen est entré dans une phase de maturité. Les prévisions de croissance étaient plus élevées au moment de la candidature initiale. Dans ce contexte, l'usine fonctionne avec trois équipes au lieu de quatre initialement prévues (moins effectifs).
- Emploi : étant donné que le taux de chômage a fortement diminué en Saxe-Anhalt au cours des dernières années, il est plus difficile de trouver les compétences appropriées et les recrutements prennent davantage de temps.
- Modification du projet/automatisation : la société a effectué un investissement supplémentaire considérable en installant à la fois sur les lignes 5 et 6 des chariots de chargement automatisés, qui procurent de grands avantages en termes de sécurité (les déplacements limités des chariots réduisant une source importante de

danger), de santé et d'environnement (élimination des fumées diesel). Cet investissement s'accompagne également d'un moindre besoin d'opérateurs.

Les conditions suspensives, notamment en termes de création d'emplois, n'étant pas atteintes pour les raisons précitées. Ces provisions sont en augmentation de 375 K€ par rapport à l'année précédente compte tenu du départ de 3 salariés en Allemagne.

La Société précise que le processus de recrutement d'effectifs supplémentaires a été substantiellement retardé en raison de la crise sanitaire ; elle estime que la situation devrait se normaliser quand les mesures de chômage économique mises en place par le gouvernement allemand prendront fin au 31 mars 2022. Le 'Landesförderinstitut Sachsen-Anhalt' a reçu les différentes informations requises et la Société prévoit d'être audité par le 'Landesförderinstitut Sachsen-Anhalt' en fin d'année 2022.

## 12.2 Créiteurs à court terme

K€	2021	2020
Fournisseurs	2.056	3.289
Charges à imputer	1.143	1.301
Dettes fiscales et sociales	905	939
Autres créiteurs	707	226
<b>Total</b>	<b>4.811</b>	<b>5.755</b>

Les fournisseurs sont généralement payés à 60 jours et sans paiement d'intérêts. Le fournisseur d'énergie en Belgique est payé à 180 jours ; au-delà de ce délai des intérêts sont payables au taux légal.

## 13. LE FINANCEMENT DU GROUPE

### 13.1 Structure financière du Groupe

La structure financière du Groupe est constituée des capitaux propres détenus par les actionnaires de la maison-mère, incluant le capital, les réserves et le report à nouveau illustré dans le paragraphe 13.2 ci-dessous, ainsi que des dettes, incluant les emprunts illustrés dans le paragraphe 13.3 ci-dessous, et les liquidités et assimilés liquidités.

#### Le coefficient d'utilisation des fonds propres

En 2021, le Groupe a remboursé des emprunts pour un montant de 2.714 K€ (incluant un financement court-terme) et a simultanément contracté d'autres emprunts pour un montant total de 590 K€. Le montant reçu par escompte de factures (« Open Invoice Discounting ») diminue de 1.137 K€ et s'établit à 545 K€ contre 1.682 K€ au 31 décembre 2020. En conséquence, la dette nette reste très raisonnable et le coefficient d'utilisation des fonds propres s'établit à 13 % au 31 décembre 2021, contre 32% au 31 décembre 2020.

<b>K€</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Dette bancaire	6.133	9.394
Liquidités et équivalents de liquidité	-2.223	-759
Dette nette	3.910	8.635
Capitaux investis (capitaux propres du Groupe)	29.227	27.101
<b>Rapport entre la dette nette et les capitaux investis</b>	<b>0,13</b>	<b>0,32</b>

**Analyse de l'évolution de la structure de financement :**

<b>K€</b>	<b>Emprunts</b>	<b>Capital</b>
<b>Au début de l'exercice (hors frais capitalisés):</b>	<b>9.394</b>	<b>7.541</b>
Dont		
A moins d'un an	4.507	-
A plus d'un an	4.887	-
<b>Mouvements de l'exercice:</b>		
Remboursements d'emprunts à long terme	-3.851	-
Nouveaux emprunts à long terme	590	-
Crédit de caisse		
Augmentation de capital	70	
Rachat actions propres (contrat de liquidité)		
<b>A la clôture de l'exercice (hors frais capitalisés):</b>	<b>6.133</b>	<b>7.541</b>
Dont		
A moins d'un an	2.334	-
A plus d'un an	3.799	-

La Société détient encore une ligne de crédit de 1 000 K€ qui n'était pas tirée au 31 décembre 2021.

### 13.2 Capitaux propres

Le capital souscrit de la société comprend les actions ordinaires, sans notion de valeur nominale, suivantes :

	<b>Nombre d'actions ordinaires</b>	<b>K€</b>
<b>Au 1er janvier 2021</b>	<b>2.792.387</b>	<b>7.541</b>
Dont		
Actions au porteur	990.165	
Actions nominatives	1.802.222	
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>2.792.387</b>	<b>7.541</b>
Dont		
Actions au porteur	990.165	
Actions nominatives	1.802.222	

En application des dispositions de la loi belge et des statuts de la Société, chaque action ordinaire confère à son porteur le droit :

- de recevoir les dividendes décidés par le conseil d'administration, conjointement à d'autres formes de distributions réalisées au prorata
- de voter lors de l'Assemblée générale annuelle et des Assemblées générales extraordinaires des actionnaires de la Société.

Au 31 décembre 2021, le capital s'élève à 7 541 K€ et le nombre d'actions s'élève à 2.792.387 actions.

#### Prime d'émission

<b>K€</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	6.252	6.252
Augmentation		
<b>Au 31 décembre</b>	<b>6.252</b>	<b>6.252</b>

#### Dividendes

Aucun dividende n'a été versé par la Société au titre de l'exercice clos.

#### Achat d'actions propres

La Société a procédé en 2021 à des rachats d'actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec la société de bourse française Portzamparc, exclusivement pour assurer la liquidité de l'action Coil, cotée sur Euronext Growth Paris. Ces rachats d'actions ont fait l'objet d'une déclaration mensuelle à l'Autorité des Marchés Financiers en France («AMF»).

Le pair comptable des actions acquises ou cédées pendant l'exercice 2021 s'élève à 2,676 €. Les 2 789 actions acquises en 2021 représentent 0,10 % du capital et les 2 699 actions propres cédées en 2021, aussi 0,10% du capital. Le montant total des acquisitions d'actions propres en 2021 s'élève à 26 581 € et les cessions en 2021 représentent une contrevaletur totale de 26 111 €. Le nombre total d'actions détenues en propre par la Société au 31 décembre 2021 est de 400, représentant 0,01% du capital. Depuis le démarrage du contrat, la Société a fait l'acquisition d'un total de 566.298 actions propres et à la cession d'un total de 575.200 actions propres.

### Plan de warrants

Il n'existe pas actuellement de plan de « warrants » ou droits de souscription au bénéfice des membres de l'équipe de management de l'entreprise. Le dernier plan en date concernait un total de 50 000 warrants qui donnaient le droit à deux membres de l'équipe de management de souscrire à des actions de la Société entre le 1<sup>er</sup> mai 2016 et le 15 novembre 2019, la souscription étant limitée aux deux semaines qui suivaient chaque date obligatoire de publication des résultats. Ce plan de warrants a été complètement exécuté en 2016 et 2017.

### 13.3 Détail des emprunts bancaires

Le montant reçu par escompte de factures (« Open Invoice Discounting ») en diminution de 1.137 K€ et s'établit à 545 K€ contre 1.682 K€ au 31 décembre 2020.

K€	Echéances	Taux d'intérêt	2021	2020
<b>Coil S.A.</b>				
Crédit d'investissement	2017-2024	1.75%	378	484
Crédit bail	2014-2022	2.80%	16	271
Crédit d'investissement	2017-2024	1.750%	375	482
Autres emprunts	N/A	EURIBOR+2,0%	590	750
Autres emprunts	2016-2021	EURIBOR+2%	0	135
Crédit d'investissement	2016-2021	EURIBOR+2%	0	220
Crédit d'investissement	2016-2021	2.550%	0	183
Crédit d'investissement	2016-2021	2.55%	0	135
Crédit d'investissement	2018-2022	1.61%	210	348
Crédit d'investissement	2018-2022	1.44%	210	347
Autres emprunts	N/A	EURIBOR+0,85%	545	1682
Autres emprunts	N/A		445	473
<b>Coil GmbH</b>				
Crédit d'investissement	2019-2028	2.65%	3,372	3,891
Frais de financement	-	-	-8	-7
<b>Total</b>			<b>6,133</b>	<b>9,394</b>

Échéancier de la dette bancaire avant reclassement de toutes les échéances des crédits en défaut dans la catégorie « A moins d'un an » :

K€	Au taux fixe		Au taux variable		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
A moins d'un an	1,029	1,997	1,305	2,510	2,334	4,507
Plus d'un an, moins de deux ans	802	613	240	0	1,042	613
Plus de deux ans, moins de trois ans	738	877	110	0	848	877
Plus de trois ans, moins de quatre ans	619	738	0	0	619	738
Plus de quatre ans, moins de cinq ans	519	620	0	750	519	1,370
Plus de cinq ans	779	1296	0	0	779	1,296
<b>Total</b>	<b>4,486</b>	<b>6,141</b>	<b>1,655</b>	<b>3,260</b>	<b>6,141</b>	<b>9,401</b>
Frais financiers	-	-	-	-	-8	-7
<b>Total</b>	<b>4,486</b>	<b>6,141</b>	<b>1,655</b>	<b>3,260</b>	<b>6,133</b>	<b>9,394</b>

Il est rappelé que la Société a procédé en 2019 au refinancement d'une partie de sa dette bancaire en Allemagne, en concluant avec une banque allemande le 30 décembre 2019 un contrat relatif à un emprunt long terme de 4.150 K€ amortissable sur 8 ans, qui se substituait à deux lignes de prêts bancaires, maturité 2022. Ce nouveau crédit bancaire a permis en 2020 d'augmenter la durée moyenne des ressources financières de la Société et de bénéficier de la baisse des taux.

La Société est soumise à des clauses de type « covenants » (exigence de respect de ratios financiers) pour la partie de sa dette en Belgique. En 2021, les covenants ont été respectés du fait des bons résultats de la Société.

Le taux d'intérêt annuel effectif moyen pondéré pour la totalité des emprunts bancaires est de 1,8% en 2021 (1,9% en 2020).

## 14. DROITS ET ENGAGEMENTS

### 14.1 Engagements

Les paiements de loyers minimaux dans le cadre de contrats de leasing opérationnel non résiliables s'établissent comme suit :

K€	2021	2020
A moins d'un an	182	167
Entre deux et cinq ans	263	300
A plus de cinq ans		6
<b>Total</b>	<b>445</b>	<b>473</b>

Ces leasings concernent en général des locations de véhicules de société, de camions ou d'équipement industriels, dont certains donnent la possibilité d'exercer une option d'achat à la fin du leasing. Les montants représentent la somme des flux futurs non actualisés. Ces leasings sont déjà inclus dans le bilan conformément aux normes IFRS 16.

Au cours des exercices 2014 et 2015, la Société a investi dans une installation de cogénération d'énergie, dans le but de diminuer les coûts énergétiques du site à Landen en Belgique. Des subventions proportionnelles aux économies réalisées sont reçues depuis 2015 (26 K€ en 2019). Cet investissement a été financé par un leasing financier. Les paiements de loyers (intérêts inclus) dans le cadre de ce leasing financier, non résiliable, s'établissent comme suit :



<b>K€</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
A moins d'un an		258
Entre deux et cinq ans		
A plus de cinq ans		
<b>Total</b>		<b>258</b>

Certains actifs de la Société font l'objet d'une inscription hypothécaire de premier rang. Les banques belges ont des hypothèques pour un montant maximal de 6.862 K€ et des garanties sur le fonds de commerce pour un montant total de 6.403 K€. Au 31 décembre 2021, les actifs concernés par les hypothèques se chiffraient à 1.028 K€ (2020 : 1.101 K€) pour Coil S.A., et à 5.925 K€ en premier et second rang pour Coil GmbH. Coil S.A. se porte caution de Coil GmbH pour un montant maximum de 20.159 K€. Par ailleurs, le fonds de commerce de la Société Coil S.A. a été nanti à l'occasion de la mise en place des nouveaux emprunts bancaires et le Groupe s'est engagé à ne pas hypothéquer davantage ses immobilisations.

## **14.2 Passifs éventuels**

Dans l'exercice de ses activités, la Société reçoit, de temps à autre, des réclamations concernant les produits traités. Lorsque ce genre de réclamation met clairement en cause sa responsabilité, la politique de la Société a toujours été de régler le litige au plus vite et de constituer des provisions raisonnables en contrepartie de ces risques. Dans d'autres cas, la Société peut être amenée à participer avec d'autres parties à une procédure juridique au terme de laquelle la responsabilité finale pourra être imputée au fournisseur de métal, au fournisseur de matières premières, voire à la partie responsable de l'usage final ou de l'installation du métal traité par la société. Comme il est d'usage dans ce genre de situation, il se peut en outre que le montant réclamé par une tierce partie excède toute indemnisation raisonnable du préjudice que ladite tierce partie affirme avoir subi.

Cela étant, la Société ne considère pas qu'une ou plusieurs réclamations en suspens puissent avoir une incidence significativement négative sur ses activités ou sa situation financière, hormis les montants qui ont été provisionnés dans les comptes. Au 31 décembre 2021, le montant de ces provisions s'élevait à 509 K€ (2020 : 593 K€), incluant une provision de 246 K€ pour des réclamations sur des offres packagées. Compte tenu du développement de ces offres au cours des dernières années, la Société a décidé de façon générale de provisionner 2% du chiffre d'affaires réalisé à partir des offres packagées depuis l'exercice 2019 (soit 244 K€ pour les deux derniers exercices).

## 15. PENSIONS

### 15.1 Plan de pensions

A) Les plans de type « régime à prestations définies » concernent uniquement 2 personnes employées en Belgique.

Provision pour engagement net reconnue au bilan :

K€	2021	2020
Valeur actualisée des obligations de pensions financées	76	72
Juste valeur des actifs du plan	37	34
Valeur actualisée des obligations de pension non-financées	39	38

Les actifs sont détenus par des compagnies d'assurances et sont financés par des contributions de la Société et par les membres du personnel.

L'évaluation actuarielle des actifs du plan et des obligations liées à ce plan a été effectuée au 31 décembre 2021 (la précédente ayant été faite au 31 décembre 2020) par Nexyan. Les hypothèses principales utilisées pour la valorisation actuarielle sont présentées ci-dessous :

%	2021	2020
Taux d'actualisation %	1,05	0,45
retour attendu sur actifs du plan	3,25	3,25
Taux d'augmentation de salaire attendu	2,4	1,7
Inflation	1,9	1,7

Le montant comptabilisé en charge de l'exercice au titre des régimes à prestations définies s'élève à 4 K€ (2020 : 3 K€).

Les charges liées aux plans de pensions sont incluses dans la ligne « Charges de personnel » du compte de résultat.

B) Les plans de type « contributions définies »

Provision pour engagement net reconnue au bilan :

K€	2021	2020
Valeur actualisée des obligations de pensions financées	608	633
Juste valeur des actifs du plan	462	421
Valeur actualisée des obligations de pension non-financées	146	212

Les actifs sont détenus par des compagnies d'assurances et sont financés par des contributions de la Société et par les membres du personnel.

Réconciliation valeur actualisée des obligations de pension non-financées :

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Net (passif)/actif au début de la période		
Les charges de retraite comptabilisées au compte de résultat au cours de l'exercice	-41	-38
Montants comptabilisés en OCI au cours de l'exercice	75	-42
Les contributions des employeurs effectuées au cours de l'exercice	33	33

Les écarts actuariels (OCI) sont intégralement comptabilisés en capitaux propres.

Le montant comptabilisé en charge de l'exercice au titre des régimes à cotisation définies s'élève à 41 K€.

Les charges liées aux plans de pensions sont incluses dans la ligne « Charges de personnel » du compte de résultat.

L'évaluation actuarielle des actifs du plan et des obligations liées à ce plan a été effectuée au 31 décembre 2021 par Nexyan.

Les hypothèses principales utilisées pour la valorisation actuarielle sont décrites ci-dessous :

<b>%</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Taux d'actualisation %	1,05	0,45
Mortalité décrémentationale	MR-5 / FR - 5	MR-5 / FR - 5

## **15.2 Provision pour départs en pré-retraite**

En prévision d'éventuels paiements pour départs en pré-retraite, la société a provisionné les montants suivants :

<b>K€</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Provision pour départ à la retraite	267	335

## 16. PARTIES LIEES

Le Groupe a enregistré les charges suivantes pour rémunération et autres avantages des principaux dirigeants durant l'exercice :

Catégorie de partie liée K€	2021	2020
Administrateurs (*) (***)	278	424
Administrateur délégué (CEO) (FMI) (*) (***) (***) (***) (***)	1,036	2,067
Délégué à la gestion journalière (EMC) (*) (***) (***) (***)	636	1,238
Management exécutif (*) (**)	726	649
Personnes étroitement liées aux dirigeants (C.Hutton)	4	2
Management CVC	36	45

\* pour les indépendants, la rémunération représente le coût total pour la Société. Le prestataire est responsable de ses propres cotisations sociales et autres charges.

\*\* Le délai de préavis est 12 mois pour le Délégué à la gestion journalière et le management exécutif opérationnel. Il est 6 mois pour le management exécutif financier.

\*\*\* EMC (Cheshire) Limited

\*\*\*\* incluant des avantages en nature pour un montant de 14 K€ pour un administrateur et de 36 K€ pour le délégué à la gestion journalière.

\*\*\*\*\* incluant des avantages en nature pour un montant de 61 K€ et des indemnités pour frais à l'étranger ' (Overseas Expense Allowance) ' pour un montant de 144 K€.

Ces frais représentent les rémunérations à court terme payés et / ou enregistrés en charges dans les comptes. Les dirigeants ne bénéficient d'aucun autre avantage (indemnités de départ en retraites ou paiement en actions).

La Société rappelle que le conseil d'administration du 7 février 2020 et l'assemblée générale annuelle du 3 juin 2020 ont approuvé la rémunération annuelle des administrateurs, de l'administrateur délégué (CEO) et du délégué à la gestion journalière, ainsi que l'octroi de bonus à leur attention pour un montant total de 1.810 K€.

Le conseil d'administration du 5 août 2021 a approuvé le versement du solde de ces bonus dus aux administrateurs, à l'administrateur délégué (CEO), et au délégué à la gestion journalière (905 K€).

Au 31 décembre 2021, le montant du compte courant de l'administrateur délégué s'élève à 487 K€. Les intérêts légaux relatifs à ce compte sont appliqués.

Les seules autres créances et dettes existantes avec les parties liées sont celles avec d'autres entreprises du Groupe et ont en conséquence été éliminées dans les états financiers présentés.

## 17. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

### 17.1 Classification comptable et valeur de marché des instruments financiers

La classification des instruments financiers détenus par le Groupe et leur valeur de marché s'analysent comme suit :

K€	2021		2020	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Actifs financiers</b>				
Prêts et créances au coût amorti	4,019	4,019	3,721	3,721
Trésorerie et équivalents de trésorerie en juste valeur	2,223	2,223	759	759
<b>Passifs financiers</b>				
Emprunts et dettes au coût amorti	10,943	10,955	15,149	15,155

Sauf exceptions détaillées dans le tableau ci-dessous, les administrateurs considèrent que la valeur comptable des actifs et des passifs financiers valorisés à leur coût amorti dans les états financiers est proche de leur juste valeur :

K€	2021		2020	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Emprunts bancaires à taux d'intérêt fixe	4.486	4.498	6.141	6.147

Les valeurs mobilières de placement qualifiées d'équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en juste valeur par résultat, leur juste valeur étant basée sur leur valeur de marché (cours coté).

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Pour les emprunts bancaires du Groupe contractés à taux variables basés sur l'Euribor 3 mois, leur juste valeur à la clôture est assimilée à leur valeur au bilan.

La juste valeur des créances clients et des dettes fournisseurs est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu des échéances très courtes de paiement de ces créances. Il en est de même pour les autres créances et les autres dettes courantes.

Le Groupe a distingué trois catégories d'instruments financiers selon les conséquences qu'ont leurs caractéristiques sur leur mode de valorisation et s'appuie sur cette classification pour exposer certaines des informations demandées par la norme IFRS 7 :

- catégorie de niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif ;
- catégorie de niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- catégorie de niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres inobservables ; un paramètre inobservable étant défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix

de transactions observables sur les marchés, sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à la même date.

A la clôture, le Groupe détient les actifs et passifs financiers suivants évalués en juste valeur :

K€	Ventilation par catégorie			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Actifs				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,223	0	0	2,223
Passifs				
Emprunts et dettes au coût amorti				

### 17.2 Objectifs de la gestion du risque financier

Ces risques comprennent le risque de marché (notamment le risque de change, les risques sur taux d'intérêt liés à la juste valeur et le risque de prix), le risque de crédit, le risque de liquidité et les risques sur taux d'intérêt liés aux liquidités.

Le Groupe s'efforce de minimiser les effets de ces risques en utilisant de temps en temps des instruments financiers dérivés pour couvrir cette exposition. L'utilisation de dérivés financiers est décidée au cas par cas. Le Groupe n'engage, ni ne négocie d'instruments financiers, y compris des instruments financiers dérivés, à des fins spéculatives.

### 17.3 Risque de crédit

Le risque de crédit auquel le Groupe est exposé provient essentiellement des créances et engagements commerciaux vis-à-vis des clients du Groupe, ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en dépôt auprès des établissements bancaires et des instruments financiers et produits de gré à gré contractés avec des institutions financières.

Le Groupe a adopté une politique qui n'autorise à commercer qu'avec des contreparties solvables et à obtenir des garanties suffisantes, le cas échéant, afin d'atténuer le risque de défaillances.

Les clients se répartissent entre différents secteurs industriels et différentes zones géographiques. L'évaluation continue du crédit se fait en fonction de la santé financière des clients et, le cas échéant, une couverture par une assurance-crédit est mise en place. Le Groupe utilise les informations financières à la disposition du public et ses propres antécédents de négociation pour coter ses principaux clients.

Le risque de crédit sur les avoirs liquides et instruments financiers dérivés est limité parce que les contreparties sont des banques dont la cote de crédit attribuée par des agences de notation internationales est élevée.

## **17.4 Risques de marché**

Les activités du Groupe l'exposent en tout premier lieu au risque de variation des taux de change des devises étrangères et des taux d'intérêt. Le Groupe engage certains instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque de variation des taux d'intérêt et des taux de change des devises étrangères, notamment :

- des contrats de change à terme pour couvrir le risque de variation des taux de change provenant de l'exportation. Aucun contrat n'a été contracté pendant l'exercice 2021 ;
- des swaps de taux d'intérêt pour atténuer le risque de hausse des taux d'intérêt.

### **17.4.1 Gestion du risque de variation des taux de change des devises étrangères**

Le Groupe effectue certaines transactions libellées en monnaies étrangères. Le chiffre d'affaires réalisé en monnaie étrangère pendant l'année 2021 était nul. L'exposition au risque de variation des taux de change est minimale du fait que les revenus et charges libellés en monnaie étrangère sont en général engagés simultanément et majoritairement sur les mêmes durées. Quand cela n'est pas le cas, le Groupe peut décider d'utiliser des contrats de change à terme.

### **17.4.2 Gestion du risque de liquidité et variation des taux d'intérêts**

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer des fonds nécessaires pour faire face aux engagements à leur échéance. Il concerne, d'une part, le risque que des actifs ne puissent être vendus rapidement dans des conditions satisfaisantes en cas de besoin et, d'autre part, le risque d'exigibilité anticipée des passifs ou de non-accès au crédit à des conditions satisfaisantes.

Concernant les actifs financiers, le Groupe dispose essentiellement de disponibilités à l'exception des actifs financiers dédiés au financement de ses engagements au titre des pensions, et des créances envers ses clients (cf. risque de crédit). Le Groupe ne dispose donc pas de titres financiers significatifs susceptibles de présenter un risque de liquidité.

Dans la mesure du possible, le Groupe gère le risque de liquidité en se ménageant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les prévisions et les flux de trésorerie réels et en ajustant les dates d'échéance des actifs et passifs financiers.

Le Groupe est soumis à des clauses de type « covenants » (exigence de respect de ratios financiers) pour la partie de sa dette en Belgique. En 2021, ces covenants ont été respectés du fait des bons résultats de la Société.

### **Tableaux des risques de liquidité et de variation des taux d'intérêt**

Les taux d'intérêts et les échéances de remboursement des emprunts sont détaillés dans la Note 13.

### **Gestion des risques sur taux d'intérêt**

Le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt presque exclusivement du fait de son endettement à long terme. Le risque est géré par le Groupe en maintenant un équilibre entre les emprunts à taux fixe et à taux variable, en ayant recours à des contrats de swap de taux d'intérêt et des accords de taux futur. Les activités de couverture sont régulièrement évaluées en matière de taux d'intérêt et de prise de risques, en vue d'optimiser les stratégies de couverture.

### Analyse de sensibilité aux mouvements des taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité a été effectuée en fonction de l'exposition aux taux d'intérêt pour les instruments dérivés et non dérivés à la date du bilan. Pour les dettes à taux variable, l'analyse porte sur la moyenne des encours du début et à la fin de l'année. Une augmentation ou une diminution de 1% est utilisée pour indiquer le risque de taux d'intérêt en interne aux membres de la direction.

Si les taux d'intérêt avaient varié de 1%, toutes choses demeurant égales par ailleurs, le bénéfice du Groupe au 31 décembre 2021 aurait diminué ou augmenté de 17 K€. Ce montant est calculé par rapport à l'exposition du Groupe aux taux d'intérêt sur ses emprunts à taux variable.

Les tableaux ci-dessous détaillent les échéances contractuelles du Groupe concernant ses passifs financiers. Les tableaux ont été élaborés en fonction des flux de trésorerie non actualisés des emprunts bancaires sur la base de la première date à laquelle le paiement peut être exigé du Groupe. Le tableau inclut les flux de trésorerie se rapportant aux sommes principales, aux intérêts contractuels et aux instruments dérivés.

K€	Flux de trésorerie dans la période:			
	Un an maximum	De deux à cinq ans	Après cinq ans	Total
<b>2021</b>				
Instruments à taux d'intérêt fixe	1,029	2,678	779	4,486
Instruments à taux d'intérêt variable	1,305	350		1,655
<b>Total</b>	<b>2,334</b>	<b>3,028</b>	<b>779</b>	<b>6,141</b>
<b>2020</b>				
Instruments à taux d'intérêt fixe	1,997	2,848	1,296	6,141
Instruments à taux d'intérêt variable	2,510	0	750	3,260
<b>Total</b>	<b>4,507</b>	<b>2,848</b>	<b>2,046</b>	<b>9,401</b>

### 18. FILIALES DE COIL S.A.

Le tableau ci-dessous reprend la liste des sociétés dans lesquelles la Société détient des actions directement ou indirectement.

Nom de la société	Pays de constitution	% du capital détenu (directement ou indirectement)
Coil GmbH	Allemagne	100%

## 19. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les comptes ont été arrêtés postérieurement au début du conflit Ukraine-Russie. La Russie a représenté environ 3,5 % des ventes en 2021 à travers des ventes de produits packagés. Les conséquences indirectes de ce conflit — et des sanctions associées — restent difficiles à évaluer.

Si pour l'instant la Société ne prévoit pas de pénurie d'aluminium, force est de constater qu'il existe de sérieux problèmes d'approvisionnement énergétique. Les prix du pétrole et du gaz ont grimpé à des niveaux record. La Société dépend de ces deux sources d'énergie pour sa production. En particulier, l'économie allemande est très dépendante des approvisionnements en gaz russe et un risque important de rupture d'approvisionnement qui pénalisera en premier lieu les clients industriels subsiste.

La Société est également sujette à des augmentations de prix sur l'ensemble de ses achats. L'inflation et les pénuries de main-d'œuvre entraînent une augmentation significative des coûts salariaux.

Le premier trimestre 2022 s'inscrit dans le prolongement de la tendance observée en 2021. Le chiffre d'affaires du trimestre s'établit à 6,6 M€, en croissance de 11,8 % par rapport au premier trimestre 2021. Le chiffre d'affaires des offres packagées (1,2 M€) est en retrait de 28,4 %, tandis que le chiffre d'affaires des services de sous-traitance maintient sa dynamique de redressement (5,4 M€ ; + 28,1 %).

## 20. INFORMATIONS RELATIVES A L'ARTICLE 3:65 DU CODE DES SOCIETES SUR LES EMOLUMENTS RECUS PAR NOTRE SOCIETE DE COMMISSARIAT

Nous vous informons des émoluments reçus par notre société de commissariat au titre de l'exercice 2019 et 2020 :

En K€	2021	2020
Commissariat	52	55
Autres missions d'attestation	27	20
Autres missions		



# **COMPTES STATUTAIRES**

## **2021**

Comptes annuels statutaires audités de la société  
Coil S.A./N.V.

pour l'exercice clos le 31 décembre 2021  
préparés conformément aux normes belges



## **COIL NV/SA - RAPPORT DE GESTION 2021**

Chers Actionnaires,

Conformément à l'article 3:6 du Code des Sociétés et des Associations (CSA) nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion statutaire relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021 de votre Société et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés à cette date.

### **1 EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION DE LA SOCIETE - DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS ELLE EST CONFRONTEE (ART. 3:6, § 1, 1° CSA)**

#### **1.1 Rapport d'activités - Evolution de la structure juridique de la Société au cours de l'exercice écoulé**

##### **Faits marquants de l'exercice**

Après un exercice 2020 fortement impacté par la crise mondiale liée à la pandémie du COVID-19, la Société a enregistré en 2021 une nette amélioration de ses performances dans un environnement encore affecté par les conséquences de la crise sanitaire.

La baisse de l'activité économique en 2020 a conduit à une accumulation d'épargne individuelle importante à travers le monde. Au quatrième trimestre 2020, le marché automobile a connu une reprise significative qui s'est propagée en 2021 à d'autres secteurs de la consommation, créant une poussée exceptionnelle de la demande que les industries n'ont pas pu suivre. En conséquence, il y a eu en 2021 une forte pression sur les ressources naturelles et la production dans le monde entier.

Pour la Société, malgré un prix très élevé de l'aluminium, la demande d'aluminium pré-anodisé de la part des distributeurs en Europe a dépassé l'offre, de sorte qu'à la fin de 2021, les distributeurs n'avaient pas reconstitué leurs niveaux de stocks pré-COVID. Les ventes de la Société ont été perturbées au cours de l'exercice par les longs délais de production d'aluminium de qualité anodique de la part des laminoirs européens du fait de la très forte demande rencontrée dans d'autres secteurs d'activité. Et les ventes à l'exportation de produits packagés vers l'Asie ont été rendues difficiles en raison de fermetures de frontières et des longs délais de production aggravés par le manque de capacité dans la chaîne logistique et des coûts de livraison très élevés.

Dans ce contexte, les ventes de sous-traitance de la Société se sont redressées, en particulier sur la deuxième partie de l'année. Après une période de déstockage prolongée dans la chaîne de distribution en Europe, les ventes ont été encouragées à partir du deuxième trimestre par la reprise continue de la demande sur les marchés finaux de la construction et de l'architecture, qui a été toutefois freiné par l'allongement des délais de production des laminoirs européens.

Les ventes packagées, qui comprennent le métal pré-anodisé directement fourni au client final, ont diminué du fait d'une base de comparaison élevée, amplifiée par la contraction des marchés asiatiques. La moindre disponibilité du métal et les longs délais dans la chaîne logistique internationale ont rendu physiquement difficile le

développement commercial de la Société sur ces marchés à très fort potentiel. Ce retrait conjoncturel a été partiellement compensé en 2021 par une reprise solide des ventes en Europe.

L'évolution du mix-produit en faveur des offres de sous-traitance s'est accompagnée d'une amélioration significative de la marge brute de la Société compte tenu d'un niveau de marge beaucoup plus élevé dans les offres de sous-traitance que dans les offres packagées qui incluent le métal.

Sur le plan industriel, la Société a continué à optimiser ses coûts variables en s'appuyant sur une capacité de production rationalisée. En Allemagne, la Société a focalisé ses opérations sur la ligne 6 à haut rendement, tout en maintenant la ligne 5 fermée depuis mars 2020. En Belgique, la Société a opéré avec les lignes 1 et 2, la ligne 3 étant en sommeil depuis 2019. De manière générale, la croissance des activités de sous-traitance et l'amélioration de la productivité ont eu une incidence favorable sur les opérations et la rentabilité de la Société.

## 1.2 Résultat de l'exercice

### 1.2.1 *Examen des comptes annuels et du résultat de l'exercice*

A.

En 2021, le chiffre d'affaires de la Société est en croissance de 8,1% par rapport à l'année dernière pour atteindre 25,1 M€.

Le chiffre d'affaires des services de sous-traitance (20,1 M€) a progressé de 24 % par rapport à 2020 pour représenter 79,8 % du chiffre d'affaires annuel 2021, contre 70,5 % l'année précédente. Les ventes de la Société ont repris le chemin de la croissance à partir du deuxième trimestre 2021 et sont demeurées vigoureuses tout au long du second semestre (+ 33,6 %).

Le chiffre d'affaires des offres packagées, qui comprennent le métal pré-anodisé directement fourni au client final, s'est établi à 5,1 M€, en baisse de 24 % par rapport à une base de comparaison élevée en 2020, qui incluait notamment d'importantes commandes livrées en Chine. Il a représenté 20,2 % du chiffre d'affaires annuel en 2021, contre 29,5 % l'année précédente.

Les charges opérationnelles ont été globalement maîtrisées. La Société a optimisé sa capacité de production en Belgique et en Allemagne, ce qui a permis de réduire les coûts variables malgré l'inflation des coûts des matières premières et de l'énergie.

Le résultat opérationnel augmente de 5.287 K€ pour s'établir à un bénéfice d'exploitation de 2.051 K€, contre une perte de - 3.236 K€ en 2020. Cette augmentation s'explique principalement par i) la hausse de la marge brute (+ 3.501 K€) en raison de la croissance des ventes et de l'évolution du mix-produit vers la sous-traitance, induisant un moindre poids du métal dans les ventes de la Société, ii) la diminution des services et biens divers (- 1.554 K€) du fait de la diminution des bonus aux administrateurs, à l'administrateur délégué (CEO) et au délégué à la gestion journalière (-1 810 K€), iii) la diminution des amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles (-132 K€) et des provisions pour risques et charges (-327 K€) enregistrée en 2021. Cette augmentation est légèrement minorée, en sens négatif, par l'augmentation de la masse salariale (+ 87 K€) et la réduction de valeur des stocks (+ 153 K€).



Le résultat financier est positif à hauteur de 250 K€ en 2021. La diminution des charges financières est principalement due à la charge financière exceptionnelle relative à un financement court-terme (-75 K€) comptabilisée en 2020. Les produits financiers s'établissent à 375 K€.

La société a enregistré en 2021 une charge d'impôt de 113 K€ et détient toujours d'importantes pertes fiscales reportables.

Le bénéfice de l'exercice est de 2 188 K€.

B.

Au niveau du **bilan**, les actifs immobilisés ont diminué de 2.794 K€ pour atteindre 16.587 K€ au 31 décembre 2021. Compte tenu de la situation économique, la société a reporté certains projets d'investissement. (investissements 511 K€ en 2020).

Les immobilisations financières incluent une créance de 5.251 K€ envers la filiale allemande et des participations de 3.435 K€. Une partie de cette créance, soit un montant de 4.150 K€, est subordonnée aux remboursements des emprunts contractés en Allemagne.

La valeur des stocks diminue de 677 K€ reflétant principalement la diminution des stocks de produits finis du fait de la livraison en janvier 2021 d'une importante commande de ventes packagées produite en 2020. Compte tenu de la volatilité du marché de l'aluminium, la société a ajusté sa politique d'inventaire afin de minimiser son risque sur le métal non traité.

Les créances commerciales ont augmenté de 990 K€, compte tenu de la croissance des ventes de services de sous-traitance au quatrième trimestre 2021 par rapport au quatrième trimestre 2020. Les autres créances ont diminué de 270 K€ et incluent le montant du compte courant de l'administrateur délégué (CEO) (487 K€). La trésorerie de la Société au 31 décembre 2021 s'établit à 2 042 K€, contre 664 K€ au 31 décembre 2020.

En 2021 la Société a remboursé des emprunts pour un montant de 2 167 K€ et a simultanément contracté d'autres emprunts pour un montant de 590 K€. Au 31 décembre 2021 les prêts bancaires s'élevaient à 2.315 K€ dont 1.634 K€ à court terme incluant 545 K€ reçus du mécanisme d'escompte de factures (Open Invoice Discounting) contre 1.682 K€ au 31 décembre 2020. La Société détient également une ligne de crédit de 1.000 K€ qui n'était pas tirée au 31 décembre 2021.

Le poste créditeurs était en baisse de 456 K€ pour atteindre 2.282 K€, notamment à la suite du paiement pour un montant de 905 K€ du solde des bonus approuvés par le conseil d'administration du 7 février 2020 et par l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 3 juin 2020.

Les acomptes sur commandes incluent des paiements anticipés (863 K€) sur des projets ayant recours à des solutions packagées.

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres s'établissaient à 18.138 K€ en augmentation de 2.188 K€ par rapport au 31 décembre 2020. Cette augmentation tient principalement compte du résultat de l'exercice.

Les autres risques et charges (244 K€) incluent une provision pour indemnisation de qualité produit. (provision générale de 2% du chiffre d'affaires des offres packagées).

### 1.2.2 *Affectation du résultat de l'exercice*

Nous proposons d'affecter le gain de l'exercice à l'exercice suivant. Nous vous demandons d'approuver les comptes annuels dans les formes qui vous ont été présentées.

### 1.2.3 *Principaux risques et incertitudes*

#### **Risques industriels généraux**

La Société est sujette à des risques industriels normaux, qui affectent toute entreprise, comme la concurrence, le risque de substitution de produit, le risque de liquidité, la capacité à lever des fonds nouveaux, la responsabilité du fait des produits, le risque de défaillance des systèmes, la cybercriminalité, la qualité et la continuité du management, l'efficacité de la stratégie, la solvabilité des clients et tous les autres risques assurables usuels.

La Société ne s'estime pas indûment exposée à ces risques industriels généraux.

La Société est soumise, comme toutes les entreprises, à des risques communément définis comme de *force majeure*, dont tout ou partie peuvent ne pas être des risques assurables.

La Société opère ses activités dans le strict respect des normes de qualité ISO afin d'assurer une gestion rigoureuse tout au long de ses différents processus. Les performances de la Société sont régulièrement auditées.

#### **Propriété intellectuelle**

Dans le cadre d'une politique menée de longue date, la Société ne protège pas sa technologie d'anodisation en continu par des brevets en raison de la divulgation associée et des coûts potentiels associés à l'établissement et à la défense des brevets. Compte tenu de la concurrence internationale très limitée sur le marché de l'anodisation en continu au cours des 50 dernières années, la Société estime que sa stratégie est pleinement justifiée.

#### **Risques industriels spécifiques**

Les installations de production de la Société sont situées dans la région flamande de Belgique et en Allemagne avec certaines exigences environnementales les plus strictes au monde. Les activités de la Société sont soumises à des contrôles fréquents et la Société pratique une politique d'amélioration continue.

Les activités du Groupe utilisent des produits chimiques et des quantités d'eau importantes. Ceci exige une gestion saine de l'environnement et des investissements afin de rester en conformité avec les lois environnementales. En particulier, la Société a déjà été confrontée à une fuite de produits chimiques. Les investigations de cette fuite ont démontré que le taux de pollution des sols est minime et diminue, et de conclure que la Société n'a aucune action à entreprendre à la suite de cette étude. La Société a néanmoins investi en 2016/2017 dans l'installation d'une station de purification de l'eau.

### **Risques énergétiques**

Le procédé de production de la Société est électrochimique ; il exige une consommation significative d'énergie et, en conséquence, rend l'entreprise vulnérable à des évolutions à la hausse des coûts énergétiques qui pourraient être difficiles à répercuter intégralement dans les prix de vente. Au moment de l'approbation des comptes 2021, les prix de l'électricité et du gaz se situent à des niveaux très élevés et sont très volatils. De plus, en raison de la forte dépendance de l'Allemagne vis-à-vis du gaz russe, les sanctions mises en place par l'Union européenne ou la Russie dans le cadre de la guerre en Ukraine pourraient affecter la continuité d'approvisionnement en gaz et en électricité de l'usine de production.

Compte tenu des objectifs fixés à l'échelle internationale pour sevrer l'industrie des énergies fossiles, la Société a l'intention d'atteindre la neutralité carbone d'ici 48 mois dans son usine en Allemagne grâce à une combinaison d'énergie solaire, éolienne et verte disponible sur le marché au comptant et à terme. Un plan pour le site de production en Belgique est en cours de développement.

### **Sous-traitance**

La sous-traitance représente la majeure partie de l'activité du Groupe. Pour la plus grande partie de ces ventes, la Société n'achète ni ne vend le métal qu'il traite. De plus en plus, la politique du Groupe est de prendre des mesures pour augmenter la demande d'aluminium anodisé dans le marché en travaillant auprès des acteurs de spécification. Mais, en tant que sous-traitant, la Société est très dépendante des moyens mis en œuvre par ses clients pour vendre l'aluminium anodisé.

### **Exposition indirecte au prix LME de l'aluminium**

La demande peut périodiquement être influencée par le déstockage ou le réapprovisionnement des distributeurs en métal en réaction aux mouvements marqués dans le prix de l'aluminium. Etant donné le rapport élevé des coûts fixes inhérents à l'activité de la Société, des fluctuations importantes dans le chiffre d'affaires peuvent avoir un effet significativement négatif ou positif sur le cash-flow et la rentabilité.

### **Exposition directe au prix LME de l'aluminium**

En ce qui concerne l'activité « Projets », la Société doit fournir le métal sur lequel il applique le traitement de surface, ce qui implique, pour une partie de son activité, l'achat et la vente de métal. Selon la politique de la Société, dès qu'une commande est reçue d'un client, le métal est immédiatement acheté au laminoir à des prix prédéterminés selon les prix à terme LME applicables en fonction du calendrier de livraison du projet. Les risques de change sont en général couverts du fait que les achats se font dans la même monnaie que les ventes. Il arrive cependant, que les achats soient négociés en euro alors que la vente se fait en dollars américains. Cela n'arrive que rarement et la Société surveille le niveau de risque engendré par chaque événement. Occasionnellement, la Société peut, pour des raisons opérationnelles, maintenir des stocks limités de métal, dont la valeur fera objet de fluctuations en fonction des variations du prix LME pour l'aluminium.

### **Pénurie de métal de qualité anodisé sur le marché européen.**

La demande d'aluminium laminé en Europe peut ponctuellement être très élevée et excéder la capacité disponible. Or, la Société peut uniquement traiter le métal de la plus haute qualité, un type de métal qui ne provient généralement que des laminoirs européens. Le manque ponctuel de capacité peut ainsi générer un manque de

métal sur le marché et donc de longs délais de livraison. La quantité de métal disponible pour un traitement par la Société est, en conséquence, parfois ponctuellement limitée, ce qui impacte négativement son chiffre d'affaires.

### **Risques financiers**

Ceux-ci sont détaillés dans la note 17 de l'annexe aux états financiers consolidés.

### **Conclusion**

A la connaissance de la Société, il n'y a pas d'autres circonstances susceptibles d'exercer une influence notable sur le développement du Groupe.

## **2 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE (ART. 3:6, § 1, 2°, CSA)**

Les comptes ont été arrêtés postérieurement au début du conflit Ukraine-Russie. La Russie a représenté environ 3,5 % des ventes en 2021 à travers des ventes de produits packagés. Les conséquences indirectes de ce conflit — et des sanctions associées — restent difficiles à évaluer.

Si pour l'instant la Société ne prévoit pas de pénurie d'aluminium, force est de constater qu'il existe de sérieux problèmes d'approvisionnement énergétique. Les prix du pétrole et du gaz ont grimpé à des niveaux record. La Société dépend de ces deux sources d'énergie pour sa production. En particulier, l'économie allemande est très dépendante des approvisionnements en gaz russe et un risque important de rupture d'approvisionnement qui pénalisera en premier lieu les clients industriels subsiste.

La Société est également sujette à des augmentations de prix sur l'ensemble de ses achats. L'inflation et les pénuries de main-d'œuvre entraînent une augmentation significative des coûts salariaux.

Le premier trimestre 2022 s'inscrit dans le prolongement de la tendance observée en 2021. Le chiffre d'affaires du trimestre s'établit à 6,6 M€, en croissance de 11,8 % par rapport au premier trimestre 2021. Le chiffre d'affaires des offres packagées (1,2 M€) est en retrait de 28,4 %, tandis que le chiffre d'affaires des services de sous-traitance maintient sa dynamique de redressement (5,4 M€ ; + 28,1 %).

## **3 CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE (ART. 3:6, § 1, 3°, CSA)**

*Cf. Principaux risques et incertitudes.*

### *Perspectives*

La société est confiante dans ses perspectives pour 2022, hors nouvel impact majeur de la crise sanitaire et du contexte géopolitique. La conjoncture inflationniste pourrait toutefois peser sur les marges de la Société malgré l'augmentation des prix de vente passée en début d'exercice.

Dans un contexte de transition énergétique et de réduction des consommations d'énergies fossiles, la Société explore depuis plus d'un an, en particulier en Allemagne, des pistes pour accélérer l'achat sur le long terme de nouvelles sources d'énergies renouvelables à des coûts attractifs. Elle a ainsi lancé en 2021 une initiative majeure

en partenariat avec une entreprise locale afin de développer une importante installation de panneaux photovoltaïques sur son site de Bernburg. L'installation, qui devrait être opérationnelle à partir du troisième trimestre 2022, permettra à l'usine de se fournir en énergie verte à un prix compétitif pour environ 20 % de sa consommation actuelle. De même, des discussions sont en cours avec un autre opérateur photovoltaïque pour acheter à partir de 2023 de l'énergie renouvelable correspondant à environ 30% de la consommation actuelle du site allemand. La mise en œuvre de ce plan d'actions permettra à la Société de réaliser durablement d'importantes économies et de renforcer son efficacité énergétique avec notamment des objectifs de neutralité carbone pour le site industriel de Bernburg en Allemagne.

Malgré un contexte économique complexe, la Société continue d'investir dans le développement rentable de son activité. Avec une organisation industrielle flexible et efficace, une empreinte géographique croissante et une situation financière solide, la Société demeure confiante dans ses perspectives de développement en capitalisant sur son portefeuille de produits premiums, durables et à moindre empreinte carbone pour conforter son leadership sur son marché.

**4 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (ART. 3:6, § 1, 4°, CSA)**

La Société a effectué certaines activités de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé, principalement pour développer des traitements sur du métal très fin.

**5 EXISTENCE DE SUCCURSALES (ART. 3:6, § 1, 5°, CSA)**

La Société n'a pas ouvert de succursales.

**6 CONFLITS D'INTÉRÊTS (ART. 3:6, § 1, 7°, CSA JUNCTO ART. 7:96, §1, AL. 2, CSA)**

Veuillez trouver en annexe les comptes rendus des conseils d'administration concernés par cet article.

**7 ACQUISITION DE PARTS PROPRES (ART. 3:6, § 1, 7° CSA JUNCTO ART. 7:215, AL. 1 CSA)**

Il n'y a pas eu, au cours de l'exercice écoulé, d'acquisition de parts propres autres que conformément au contrat de liquidité passé avec PORTZAMPARC. Le pair comptable des actions acquises ou cédées pendant l'exercice 2021 s'élève à 2,676 €. Les 2 789 actions acquises en 2021 représentent 0,10 % du capital et les 2 699 actions propres cédées en 2021, aussi 0,10% du capital. Le montant total des acquisitions d'actions propres en 2021 s'élève à 26 581 € et les cessions en 2021 représentent une contrevaletur totale de 26 111 €. Le nombre total d'actions détenues en propre par la Société au 31 décembre 2021 est de 400, représentant 0,01% du capital. Depuis le démarrage du contrat, la Société a fait l'acquisition d'un total de 566.298 actions propres et à la cession d'un total de 575.200 actions propres.

**8 UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS (ART. 3:6, § 1, 8°, CSA)**

Néant.

**9 APPLICATION DES REGLES D'EVALUATION (ART. 3:6, A.R. DU 29 AVRIL 2019 PORTANT EXECUTION DU CODE DES SOCIETES ET DES ASSOCIATIONS)**

Le conseil renvoie aux règles d'évaluation telles que décrites dans les comptes annuels de la société.

## **10 PLAN DE WARRANTS**

Il n'existe pas actuellement de plan de « warrants » ou droits de souscription au bénéfice des membres de l'équipe de management de l'entreprise. Le dernier plan en date concernait un total de 50 000 warrants qui donnaient le droit à deux membres de l'équipe de management de souscrire à des actions de la Société entre le 1<sup>er</sup> mai 2016 et le 15 novembre 2019, la souscription étant limitée aux deux semaines qui suivaient chaque date obligatoire de publication des résultats. Ce plan de warrants a été complètement exécuté en 2016 et 2017.

## **11 DECHARGE**

Le conseil d'administration est d'avis qu'il a rempli ses fonctions de manière convenable et demande à l'assemblée générale de lui octroyer la décharge pour les opérations effectuées dans le cadre de son mandat au cours de l'exercice social écoulé.

Décharge au commissaire pour les actes posés dans le cadre de sa mission de contrôle pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021

**COMPTES ANNUELS**

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
Frais d'établissement .....	6.1	20	.....	.....
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	16.586.856,16	19.380.471,58
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.2	21	.....	11.464,40
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.3	22/27	7.862.587,05	8.969.800,97
Terrains et constructions .....		22	1.027.971,47	1.101.035,67
Installations, machines et outillage .....		23	6.720.241,49	7.560.827,20
Mobiler et matériel roulant .....		24	45.544,09	79.744,59
Location-financement et droits similaires .....		25	.....	228.193,51
Autres immobilisations corporelles .....		26	.....	.....
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	68.830,00	.....
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.4/6.5.1	28	8.724.269,11	10.399.206,21
Entreprises liées .....	6.15	280/1	8.686.155,41	10.362.912,51
Participations .....		280	3.435.000,00	3.435.000,00
Créances .....		281	5.251.155,41	6.927.912,51
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	6.15	282/3	.....	.....
Participations .....		282	.....	.....
Créances .....		283	.....	.....
Autres immobilisations financières .....		284/8	38.113,70	36.293,70
Actions et parts .....		284	.....	.....
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	38.113,70	36.293,70

N° BE 0448.204.633

C-Cap 3.1

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	8.093.507,56	6.660.071,61
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	.....	.....
Créances commerciales .....		290	.....	.....
Autres créances .....		291	.....	.....
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	1.901.080,55	2.577.717,22
Stocks .....		30/36	1.901.080,55	2.577.717,22
Approvisionnements .....		30/31	1.461.670,58	1.491.441,36
En-cours de fabrication .....		32	.....	.....
Produits finis .....		33	439.409,97	1.086.275,86
Marchandises .....		34	.....	.....
Immeubles destinés à la vente .....		35	.....	.....
Acomptes versés .....		36	.....	.....
Commandes en cours d'exécution .....		37	.....	.....
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	4.069.957,90	3.349.876,27
Créances commerciales .....		40	3.555.371,22	2.565.051,66
Autres créances .....		41	514.586,68	784.824,61
<b>Placements de trésorerie</b> ..... 6,5,1/6,6		50/53	5.156,35	5.678,36
Actions propres .....		50	3.312,00	3.363,50
Autres placements .....		51/53	1.844,35	2.314,86
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	2.041.946,42	663.750,81
<b>Comptes de régularisation</b> ..... 6,6		490/1	75.366,34	63.048,95
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	24.680.363,72	26.040.543,19

N° BE 0448.204.633

C-Cap 3.2

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	18.137.749,64	15.949.573,54
<b>Apport</b> .....	6.7.1	10/11	13.899.452,96	13.899.452,96
Capital .....		10	7.541.124,87	7.541.124,87
Capital souscrit .....		100	7.541.124,87	7.541.124,87
Capital non appelé <sup>4</sup> .....		101	.....	.....
En dehors du capital .....		11	6.358.328,09	6.358.328,09
Primes d'émission .....		1100/10	6.358.328,09	6.358.328,09
Autres .....		1100/19	.....	.....
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12	.....	.....
<b>Réserves</b> .....		13	854.112,49	854.112,49
Réserves indisponibles .....		130/1	854.112,49	854.112,49
Réserve légale .....		130	754.112,49	754.112,49
Réserves statutairement indisponibles .....		1311	.....	.....
Acquisition d'actions propres .....		1312	100.000,00	100.000,00
Soutien financier .....		1313	.....	.....
Autres .....		1319	.....	.....
Réserves immunisées .....		132	.....	.....
Réserves disponibles .....		133	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)(-)		14	3.384.184,19	1.196.008,09
<b>Subsides en capital</b> .....		15	.....	.....
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b> <sup>5</sup> .....		19	.....	.....
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	246.625,94	334.438,24
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	246.625,94	334.438,24
Pensions et obligations similaires .....		160	2.893,44	6.689,43
Charges fiscales .....		161	.....	.....
Grosses réparations et gros entretien .....		162	.....	.....
Obligations environnementales .....		163	.....	.....
Autres risques et charges .....	6.8	164/5	243.732,50	327.748,81
<b>Impôts différés</b> .....		168	.....	.....

<sup>4</sup> Montant venant en déduction du capital souscrit

<sup>5</sup> Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres

N° BE 0448.204.633

C-Cap 3.2

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		<b>17/49</b>	<b>6.295.988,14</b>	<b>9.756.531,41</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	<b>6.9</b>	<b>17</b>	<b>681.563,03</b>	<b>1.180.524,56</b>
Dettes financières .....		170/4	681.563,03	1.180.524,56
Emprunts subordonnés .....		170	.....	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171	.....	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....		172	15.973,71	15.973,76
Etablissements de crédit .....		173	665.589,32	1.164.550,80
Autres emprunts .....		174	.....	.....
Dettes commerciales .....		175	.....	.....
Fournisseurs .....		1750	.....	.....
Effets à payer .....		1751	.....	.....
Acomptes sur commandes .....		176	.....	.....
Autres dettes .....		178/9	.....	.....
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	<b>6.9</b>	<b>42/48</b>	<b>5.614.425,11</b>	<b>8.576.006,85</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42	498.955,69	1.417.325,80
Dettes financières .....		43	1.134.844,54	2.432.191,33
Etablissements de crédit .....		430/8	1.134.844,54	2.432.191,33
Autres emprunts .....		439	.....	.....
Dettes commerciales .....		44	2.281.833,16	2.737.416,88
Fournisseurs .....		440/4	2.281.833,16	2.737.416,88
Effets à payer .....		441	.....	.....
Acomptes sur commandes .....		46	862.860,64	1.151.588,64
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	<b>6.9</b>	45	835.931,08	757.484,20
Impôts .....		450/3	107.481,77	109.257,56
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	728.449,31	648.226,64
Autres dettes .....		47/48	.....	80.000,00
<b>Comptes de régularisation</b> .....	<b>6.9</b>	<b>492/3</b>	.....	.....
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		<b>10/49</b>	<b>24.680.363,72</b>	<b>26.040.543,19</b>

N° BE 0448.204.633

C-Cap 4

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/76A	25.549.472,94	23.504.058,61
Chiffre d'affaires .....	6.10	70	25.038.912,72	23.180.653,30
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....(+)(-)		71	.....	.....
Production immobilisée .....		72	.....	.....
Autres produits d'exploitation .....	6.10	74	510.560,22	323.405,31
Produits d'exploitation non récurrents .....	6.12	76A	.....	.....
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/66A	23.498.810,15	26.740.108,62
Approvisionnements et marchandises .....		60	11.547.274,17	13.002.589,79
Achats .....		600/B	10.989.868,50	13.893.872,93
Stocks: réduction (augmentation) .....(+)(-)		609	557.405,67	-891.283,14
Services et biens divers .....		61	6.576.540,02	8.130.492,30
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)(-)	6.10	62	3.657.917,08	3.570.867,34
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	1.485.092,71	1.617.158,60
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)(-)	6.10	631/4	100.465,01	-52.723,00
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)(-)	6.10	635/B	.....	327.748,81
Autres charges d'exploitation .....	6.10	640/B	131.521,16	143.974,78
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649	.....	.....
Charges d'exploitation non récurrentes .....	6.12	66A	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)(-)		9901	2.050.662,79	-3.236.050,01

N° BE 0448.204.633

C-Cap 4

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b> .....		75/76B	375.042,52	429.581,02
Produits financiers récurrents .....		75	375.042,52	429.581,02
Produits des immobilisations financières .....		750	330.025,44	330.025,44
Produits des actifs circulants .....		751	40.473,19	77.081,23
Autres produits financiers .....	6.11	752/9	4.543,89	22.474,35
Produits financiers non récurrents .....	6.12	76B	.....	.....
<b>Charges financières</b> .....		65/66B	125.347,37	213.164,51
Charges financières récurrentes .....	6.11	65	125.347,37	213.164,51
Charges des dettes .....		650	120.443,05	209.222,19
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....		651	.....	.....
Autres charges financières .....		652/9	4.904,32	3.942,32
Charges financières non récurrentes .....	6.12	66B	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....		9903	2.300.357,94	-3.019.633,50
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b> .....		780	.....	.....
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680	.....	.....
<b>Impôts sur le résultat</b> .....	6.13	67/77	112.181,84	2.382,00
Impôts .....		670/3	112.181,84	2.382,00
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales .....		77	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....		9904	2.188.176,10	-3.022.015,50
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b> .....		789	.....	.....
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....		9905	2.188.176,10	-3.022.015,50

N° BE 0448.204.633

C-Cap 5

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	3.384.184,19	1.196.008,09
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	2.188.176,10	-3.022.015,50
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	1.196.008,09	4.218.023,59
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b> .....	791/2	.....	.....
sur l'apport .....	791	.....	.....
sur les réserves .....	792	.....	.....
<b>Affectation aux capitaux propres</b> .....	691/2	.....	.....
à l'apport .....	691	.....	.....
à la réserve légale .....	6920	.....	.....
aux autres réserves .....	6921	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	3.384.184,19	1.196.008,09
<b>Intervention des associés dans la perte</b> .....	794	.....	.....
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7	.....	.....
Rémunération de l'apport .....	694	.....	.....
Administrateurs ou gérants .....	695	.....	.....
Travailleurs .....	696	.....	.....
Autres allocataires .....	697	.....	.....

## REGLES D'EVALUATION

### A. Principe général

Les règles d'évaluation ont été établies en concordance avec "Arrêté Royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des Sociétés et des Associations".

### B. Règles propres à l'entreprise

Frais d'établissement : les frais d'établissement et les frais d'augmentation de capital amortis sur une période de 3 ans, les autres 5 ans.

Les coûts de restructuration et les frais d'étude : sont amortis sur la durée du projet auquel ils se rapportent.

Les frais d'établissement et les autres actifs incorporels relatifs à de nouveaux investissements et à leurs futures activités seront seulement dépréciés à partir de la mise en activité de la ligne.

Immobilisations incorporelles : sont amorties sur 3 à 5 ans

Goodwill :

"La préoccupation principale de la Société est que les comptes annuels présentent une image fidèle de la situation financière de la Société, tel que posé par l'article 4.3. de la Directive 2013/34/EU et l'article 3:1 de l'Arrêté Royale du Code des Sociétés et des Associations.

À la suite de l'application l'article 3:89 de l'Arrêté Royale du Code des Sociétés et des Associations, un goodwill important est exprimé dans les comptes. Ce montant du goodwill est le résultat des motivations propres à Coil tel que l'intention d'éliminer la compétition et l'ambition de créer des avantages de synergie."

Immobilisations corporelles : Les actifs corporels sont valorisés à leur valeur d'acquisition et dépréciés de la façon suivante :

Terrains bâtis : 5% linéaire.

Terrains : 0% (le terrain a été réévalué à sa valeur actuelle).

Bâtiments : 5% - 10% linéaire.

Matériel et lignes d'anodisation : 10% - 20% linéaire.

Matériel de bureau, mobilier et software : 3 à 10 ans linéaire.

Installation sous leasing et frais supplémentaires : 10%.

Les immobilisations en cours : ne sont pas amorties avant leur mise en activité.

Stock : les stocks sont valorisés à leur valeur d'acquisition suivant la méthode FIFO ou à la valeur du marché à la date de clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure à la valeur d'acquisition. Le stock des pièces détachées est régulièrement analysé et des moins-values peuvent être enregistrés en fonction de l'ancienneté, du degré de rotation et du caractère stratégique des pièces de rechange.

Créances : les créances sont reprises à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont actées dès que le recouvrement de la créance est identifié comme incertain.

Dettes : sont reprises à leur valeur nominale

Les créances et dettes en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Provision pour risques et charges

Après consultation des instances concernées, les provisions requises pour les litiges en cours, les intérêts de retard et les frais de gestion des dossiers sont enregistrées, sur base du principe de prudence.

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état XVIIIbis.

Instruments financiers dérivés, opérations de couverture

Coil a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir des risques de taux d'intérêt découlant de ses activités de financement (couverture de flux de trésorerie futurs attribuables à des dettes financières comptabilisées).

La politique de Coil consiste à ne pas s'engager dans des transactions spéculatives ou à effet de levier et à ne pas détenir ou émettre des instruments à des fins de transaction.

Les critères fixés par Coil pour classer un instrument dérivé parmi les instruments de couverture sont les suivantes :

- " l'on s'attend à ce que la couverture soit efficace pour parvenir à compenser les variations de flux de trésorerie attribuables au risque couvert ;
- " l'efficacité de la couverture peut être évaluée de façon fiable ;
- " il existe des documents appropriés décrivant la relation de couverture à l'origine de la couverture.



## COIL SA

Rue de la Presse 4, 1000 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0448.204.633 (RPM Bruxelles)

(ci-après dénommée la "Société")

### PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

tenue via vidéoconférence le 5 août 2021 à 15h

Présents: James Clarke (Président)  
  
Finance & Management International SA ('FMI'), - Administrateur délégué  
représentée par Timothy Hutton ('CEO'), représentant permanent  
  
Patrick Chassagne  
  
Thomas Frost

Tous les administrateurs étant présents, le conseil d'administration est valablement convoqué et peut délibérer sur son ordre du jour :

Le Président déclare la réunion ouverte avec l'ordre du jour suivant:

1. Trésorerie et paiement des bonus accumulés

#### **Décisions**

##### **1. Trésorerie et paiement des bonus accumulés**

Suite au report de la deuxième partie du bonus 2020 pour M. Patrick Chassagne, M. Thomas Frost, FMI et EMC (Cheshire) limited ('EMCC'), le conseil d'administration examine la situation de trésorerie actuelle de la société jusqu'à la fin de l'année.

Des présentations sont faites par le directeur financier (CFO), Hendrik Marien, et des commentaires supplémentaires par l'administrateur non-exécutif, Tom Frost.

Le flux de trésorerie devrait être plus important au cours du second semestre de l'année, avec une prévision de trésorerie totale de fin d'année de 2,2 millions d'euros, avant le paiement du bonus de 905.000 euros.

En outre, le CEO rend compte de l'évolution de la situation lors d'une récente visite positive des usines italiennes et indique que les recettes de péage représentent une part plus importante du chiffre d'affaires, améliorant ainsi la marge brute et l'EBITDA pour le futur et dans un avenir prévisible.

### **1.a) Bonus aux administrateurs non-exécutifs**

Le conseil d'administration est rassuré par l'ensemble des déclarations et rapports et procède au vote concernant le paiement de la seconde moitié des bonus à Monsieur Patrick Chassagne et Monsieur Thomas Frost.

Il est rappelé que l'assemblée générale des actionnaires a approuvé le 3 juin 2020 l'octroi d'un bonus aux administrateurs non exécutifs M. Patrick Chassagne et M. Thomas Frost pour un montant de 80.000 EUR chacun. Ce bonus a déjà été payé à concurrence de 50%.

Compte tenu de la situation financière de la Société, le conseil d'administration décide à l'unanimité de verser la deuxième tranche du bonus à M. Patrick Chassagne et à M. Thomas Frost, en exécution de la décision de l'assemblée générale annuelle de la société du 3 juin 2020, pour un montant total de 40.000 EUR chacun.

*James Clarke informe le conseil d'administration qu'il a un conflit d'intérêts indirect de nature financière concernant le point suivant de l'ordre du jour, puisqu'il est administrateur d'EMCC. Par conséquent, James Clarke indique qu'il n'assistera pas à la réunion pendant la discussion et la décision concernant le point suivant de l'ordre du jour et qu'il ne prendra pas part aux délibérations ou au vote concernant cette décision, conformément à l'article 7:96 du Code belge des sociétés et des associations.*

*En outre, en tant que représentant légal de FMI, Timothy Hutton informe le conseil d'administration que FMI a un conflit d'intérêt indirect de nature financière concernant le point suivant de l'ordre du jour, car FMI a un intérêt de nature patrimoniale dans cette décision. Par conséquent, Timothy Hutton indique qu'il n'assistera pas à la réunion pendant la discussion et la décision concernant le point suivant de l'ordre du jour et qu'il ne prendra pas part aux délibérations ni au vote concernant le point suivant de l'ordre du jour, conformément à l'article 7:96 du Code belge des sociétés et des associations.*

*Par conséquent, Tom Frost est désigné comme président suppléant de la réunion pour la prochaine décision.*

*Les administrateurs délibèrent et votent sur le point suivant de l'ordre du jour en l'absence de James Clarke et Timothy Hutton, et justifient la décision prise. En outre, les conséquences financières sont exposées.*

### 1.b) Bonus aux administrateurs exécutifs

Thomas Frost indique qu'initialement, EMCC a proposé de retarder le versement de son bonus, jusqu'à ce que le résultat de l'année soit plus certain. Cette suggestion a été notée mais les administrateurs non-exécutifs ont suggéré que c'était probablement trop prudent et que la totalité du bonus devait être versée, afin d'éviter de donner l'impression que l'examen de la trésorerie et des perspectives n'était, de quelque manière que ce soit, pas positif.

En l'absence de James Clarke et de FMI, le conseil d'administration est rassuré par toutes les déclarations et tous les rapports fournis et procède au vote sur le paiement de la seconde moitié des bonus à EMCC et FMI.

En l'absence de James Clarke et de FMI, le conseil d'administration décide à l'unanimité de verser la deuxième tranche du bonus à EMCC et FMI, soit 300.000 euros à EMCC et 525.000 euros à FMI.

*Timothy Hutton et James Clarke rejoignent ensuite la réunion. James Clarke reprend sa position de Président de l'assemblée.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

James Clarke  
Administrateur

---

Patrick Chassagne  
Administrateur

---

Finance & Management International SA  
Administrateur  
Représentée par  
Timothy Hutton  
Représentant Permanent

---

Thomas Frost  
Administrateur

**mazars**

Berchemstationstraat 78  
2600 Anvers  
Belgique  
Tél: +32 (0)3 230 31 55  
[www.mazars.be](http://www.mazars.be)

**Coil SA**

## **Rapport du commissaire**

Exercice 31.12.2021

## Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Coil SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Coil SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 3 juin 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés du Groupe durant 5 exercices consécutifs.

### Rapport sur les comptes consolidés

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultat consolidé et des autres éléments du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, dont le total du bilan consolidé s'élève à KEUR 43.460 et dont le compte de résultat consolidé et des autres éléments du résultat global se solde par un bénéfice de l'exercice de KEUR 2.057

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

#### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Coil SA

Numéro d'entreprise: BE0448.204.633

### Observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur les notes 7.2 (Impôts différés) et 8.2 (Immobilisations incorporelles) des comptes consolidés, qui décrivent les estimations comptables critiques et les jugements en matière des pertes de valeur estimées pour le goodwill et les impôts différés.

### Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

#### *Exactitude du chiffre d'affaires et de la marge brute*

Le chiffre d'affaires et la marge brute sont des mesures importantes utilisés pour évaluer la performance de Coil SA. Il y a toujours un risque que le chiffre d'affaires soit présenté plus élevé / plus bas que ce qui a été réellement généré par l'entreprise.

Nos procédures d'audit comprennent des tests de conception, de mise en place et d'efficacité du fonctionnement des procédures de contrôle interne (principalement manuelles) ainsi que des tests de validation pour assurer l'exactitude des transactions et du chiffre d'affaires. Comme la société n'utilise pas un logiciel ERP entièrement intégré, nous avons dû nous appuyer sur différents contrôles internes manuels, renforcés par nos procédures de validation.

#### *Evaluation du goodwill*

Le goodwill représente 11,46% de l'actif total du bilan consolidé et résulte d'une acquisition d'une société italienne, United Anodiser srl. Deux unités génératrices de trésorerie ont été identifiées: l'anodisation en continu et l'anodisation par lots. Les tests de dépréciation suivant la norme IAS36 ont été effectués pour chacune de ces unités séparément. Ces derniers tests sont subjectifs par nature en raison des jugements qui doivent être faits, notamment sur le rendement futur.

Comme indiqué dans la note 8.2, le Groupe utilise un modèle d'actualisation des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité pour chaque unité génératrice de trésorerie appropriée, sur la base des hypothèses clés suivantes:

- Taux de croissance des ventes;
- Marge de négociation; et
- Taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie projetés.

Par conséquent, les tests de dépréciation de goodwill sont considérés comme un point clé de l'audit en raison de l'impact des hypothèses susmentionnées, comme indiqué dans la note 8.2. des états consolidés.

Nous avons concentré nos tests sur les principales hypothèses formulées par la direction et nos procédures incluait, entre autres:

- Évaluation et identification des unités génératrices de trésorerie;
- Évaluation du modèle utilisé pour déterminer la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie, ainsi qu'évaluer le taux d'actualisation utilisé;

## Coil SA

Numéro d'entreprise: BE0448.204.633

- Comparaison des prévisions de flux de trésorerie avec les budgets approuvés et avec des autres informations économiques et de marché pertinentes, ainsi que tester les calculs sous-jacents;

### Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle les organes d'administration ont mené ou mèneront les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;

## Coil SA

Numéro d'entreprise: BE0448.204.633

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également à l'organe d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués à l'organe d'administration, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

## Autres obligations légales et réglementaires

### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes, ainsi que de faire rapport sur cet élément.

*Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés*

## Coil SA

Numéro d'entreprise: BE0448.204.633

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

### Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes consolidés.

Anvers, le 29 avril 2022

### Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL

Commissaire

Représentée par



Anton Nuttens

Réviseur d'Entreprises